

## Au-delà du monument



Cliché : Nahel Ghesquier-Krajewski, 2020

Confronter des documents d'origines diverses pour éclairer un événement est la base du travail de l'historien, son pain quotidien. Il arrive pourtant que cet exercice, auquel il est rompu depuis ses années universitaires, le laisse parfois un peu perplexe, pantois, presque interdit, comme si les documents qu'il utilise alors ne parlaient pas d'un même temps ni d'un même lieu. Cette étonnante expérience, aujourd'hui chacune, chacun d'entre nous peut la faire. Il suffit pour cela de se pencher sur les tout premiers jours d'août 1914, particulièrement le dimanche 2, jour de la mobilisation générale des armées françaises. Les archives départementales du Var conservent une des affiches<sup>1</sup>

<sup>1</sup> [http://memoires-de-guerre.var.fr/arkotheque/client/ad\\_var/memoires\\_de\\_guerres/fiche\\_detail.php?ref=10625titre=ordre-de-mobilisation-generale](http://memoires-de-guerre.var.fr/arkotheque/client/ad_var/memoires_de_guerres/fiche_detail.php?ref=10625titre=ordre-de-mobilisation-generale). A.D. Var, 2 R 16. Voir le cahier illustré en fin de texte.

portant l'ordre de mobilisation des armées de terre et de mer<sup>2</sup>. Sa sobriété et sa solennelle gravité font frissonner quand on s'attache au sens ultime des mots. Cherchant dans un premier temps à approcher l'état d'esprit qui était celui des populations rurales varoises, campsoises en particulier, lors du déclenchement du premier conflit mondial, je me suis tourné vers la presse locale pour réaliser un rapide sondage quant à la tonalité des grands titres et des éditoriaux. Les archives départementales offrent un bel outil qui permet d'effectuer ce travail en ligne<sup>3</sup>.

## L'état d'esprit des populations

Assez étonnamment le mot « *guerre* » ne figure sur aucune des unes consultées<sup>4</sup>. Bien entendu, la plupart de ces titres évoquent la « *Crise internationale* »<sup>5</sup>, parfois le « *conflit austro-serbe* », mais la guerre semble assez lointaine, presque irréaliste. Même si *Le Petit Provençal* a intitulé un article « *La France en Armes* » et que *Le Petit Var* titre « *La patrie est menacée* », *Le journal d'Hyères* est le seul qui pose clairement la question « *L'Europe sera-t-elle ensanglantée ?* », sans toutefois apporter de réponse tranchée. Autre sujet d'étonnement, pour moi, à la lecture des unes de la presse locale, pas un seul titre n'évoque, de près ou de loin, l'attentat du café du Croissant dont Jean Jaurès a été victime le 31 juillet. Dans une région qui s'est parfois montrée très à gauche et clairement rebelle au point de prendre les armes, comme lors du coup d'état napoléonien de 1851, ce mutisme est assez surprenant<sup>6</sup>. Cela l'est d'autant plus de la part du *Petit Provençal* et du *Petit Var* que ces journaux se revendiquent, chacun, « *Journal Républicain Socialiste* »<sup>7</sup>. La tonalité générale de la presse locale témoigne d'une attention certaine, et parfois soutenue, à la situation internationale, plus marquée dans les journaux dont la sensibilité politique penche clairement à gauche, mais sans aucune forme d'hystérisation. Une certaine retenue imprègne les lignes des journalistes et éditorialistes varois et provençaux. Draguignan, Brignoles ou Toulon sont loin de Berlin, Vienne ou Belgrade, et il semble que les esprits varois l'aient été tout autant de la survenue d'un conflit impliquant la France. Les archives numérisées des départements « voisins » de celui du Var (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes) n'offrent (hélas) que très rarement la possibilité d'interroger la presse locale. Seules les archives des Hautes-Alpes proposent ce service pour la presse qualifiée d'« *ancienne* ». Deux titres seulement sont accessibles et couvrent partiellement l'été 1914, *La Durance* et *L'avenir Embrunais*<sup>8</sup>, mais ce second titre s'arrête en juillet 1914. Si le ton semble un peu plus martial que dans le Var pour *La Durance*, avec un titre comme « *France debout !* », ici encore aucune mention directe à la guerre n'est faite, on se « contente » d'avertir l'Allemagne que si elle recherche le conflit, la France saura répondre sans se soustraire.

Les grands quotidiens nationaux, et parfois régionaux, ne présentent pas du tout la même physionomie. Je ne me suis pas livré à une recension vraiment exhaustive mais, une fois encore, à un sondage partiel, en m'efforçant toutefois de parcourir l'ensemble du spectre politique de la presse quotidienne nationale. La B.N.F. présente en ligne une partie de ses collections sur le site Gallica<sup>9</sup>, ce qui autorise une consultation très aisée des grands titres de la presse

---

<sup>2</sup> L'armée de l'air, l'aviation, ne prend corps en tant qu'arme que pendant le conflit. Voir sur ce point l'importance particulière que lui accorde le cabinet de Georges Clémenceau sur le site *Mémoire des Hommes*, en particulier le dossier S.H.D. GR 6 N 58/1 Tableaux et graphiques de statistique générale concernant la guerre. Effectifs, armements, munitions, fabrications, aéronautiques, guerre sous-marine.

<sup>3</sup> [https://archives.var.fr/arkotheque/consult\\_fonds/index.php?ref\\_fonds=12](https://archives.var.fr/arkotheque/consult_fonds/index.php?ref_fonds=12)

<sup>4</sup> A.D. Var, Presse, *L'éveil dracénois*, 1<sup>er</sup> août 1914, 17 PRS 5, *Le journal de Brignoles*, 2 août 1914, 75 PRS 2, *Le Petit Provençal*, 2 août 1914, 345 PRS 1, *Le Petit Var*, 2 août 1914, sans côte, *Le progrès républicain*, 2 août 1914, 33 PRS 3, *Le journal de Saint-Raphaël*, 2-15 août 1914, 81 PRS 8 et *Le journal d'Hyères*, 2 août 1914, 101 PRS 13. *La République du Var* est manquante pour les journées des 1<sup>er</sup> et 2 août dans les collections des archives départementales.

<sup>5</sup> Seul *Le journal de Saint-Raphaël*, semble totalement ignorant de la situation en Europe.

<sup>6</sup> Lors de la crise viticole de 1907, alors que le Midi languedocien s'embrasait, notamment dans les régions narbonnaise et biterroise, le Midi provençal est resté plutôt calme et la « *grande* » manifestation brignolaise qui devait être le point d'orgue de la mobilisation, n'a jamais vraiment inquiétée, ni les forces de l'ordre sur le terrain, ni les responsables de son maintien dans les bureaux de la préfecture et de la sous-préfecture.

<sup>7</sup> La mort de Jaurès n'est évoquée qu'en page 3 de ces deux titres.

<sup>8</sup> <https://archives.hautes-alpes/resultats:presseancienne/>

<sup>9</sup> <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>

nationale d'avant-guerre. J'ai opté pour une trentaine de grands quotidiens, nationaux et régionaux<sup>10</sup>, et le supplément illustré de l'un d'entre eux sortant le dimanche<sup>11</sup>. Les journaux, au XIX<sup>ème</sup> siècle et encore au début du XX<sup>ème</sup> siècle, paraissent dans des formats que nous ne connaissons plus aujourd'hui, d'où leur vient, en partie, leur surnom de « *feuille de choux* ». Pour ceux consultés, ils comptent deux, quatre ou six pages<sup>12</sup>, dont une place non négligeable est souvent occupée par de la publicité. Ils se lisent donc assez rapidement et la lecture de plusieurs d'entre eux est une pratique assez aisée pour qui le souhaite. La tonalité, le dimanche 2 août, est clairement à l'alarme, à la mobilisation. Sur les 28 titres retenus, seuls quatre<sup>13</sup> ne font pas figurer le mot « *guerre* » en première page, cinq<sup>14</sup> n'emploient pas le mot « *mobilisation* » sur cette même page, et seulement neuf<sup>15</sup> d'entre eux évoquent encore l'assassinat de Jean Jaurès et ses suites à leur « une ». La mort du leader socialiste et pacifiste est par contre reprise en « pages intérieures » par la presque totalité des quotidiens auxquels font exception *Paris-Midi* et *La Presse*<sup>16</sup>. Sur l'ensemble de l'échantillon, c'est-à-dire un total de 116 pages, le mot « *guerre* » lui-même et des synonymes ou des mots relevant de son champ sémantique comme « *conflit* », « *hostilités* », « *conflagration* » ou « *bombardement* », n'apparaissent pas moins de 124 fois dans les différents niveaux de titre, les références à la « *mobilisation* » 108 fois et Jaurès 46 fois. Certains journaux, comme le grand journal catholique *La Croix* rapproche dans un éditorial les deux événements, « *La guerre L'assassinat* », avant de redévelopper ces informations sous des titres distincts, « *Mort tragique de M. Jaurès* » et « *La paix s'en va* ». C'est évidemment aussi le cas de *L'Humanité* dans laquelle Marcel Sembat dont l'éditorial s'intitule « *Après sa mort* », sans qu'il ait à préciser qu'il parle de celle de son directeur politique, aborde la guerre qui campe aux portes de l'Europe. C'est le grand quotidien régional du sud-ouest, *La Dépêche*, qui reprend le plus l'ensemble de ces trois informations, la mort de Jaurès, la mobilisation et la guerre, 18 fois en six pages dont 7 fois en première page<sup>17</sup>. De nombreuses photographies (cinq dont trois consacrées aux artilleries française, serbe et autrichienne<sup>18</sup>) accompagnent cette profusion, un peu morbide, de mentions. Si le ton est le plus souvent assez solennel et sobre, une certaine « satisfaction » perce parfois, mais pour être vite contrebalancée par la thématique de la « *contrainte* ». C'est dans les départements algériens que les journaux se montrent les plus enthousiastes. *L'Écho d'Alger* souligne à propos de la mobilisation générale que « *La nouvelle a été accueillie avec enthousiasme à Alger* » et *L'Écho d'Oran*, sur le même sujet, mentionne en page deux le « *Vif enthousiasme de la population* ». C'est pourtant le seul journal sur les vingt-huit qui n'emploie jamais le mot « *guerre* » dans ces titres... *Le Radical*, l'organe officiel des radicaux et des radicaux-socialistes, s'efforce de masquer sa satisfaction sans réellement y parvenir. Sous le titre « *La mobilisation générale* » qui barre la première page, le journal précise « *En réponse aux provocations allemandes, la France est contrainte à prendre des mesures défensives* ». Pour *Le Figaro* si « *Paris attend la guerre* » celle-ci n'est due qu'à « *la duplicité de l'Allemagne* ». *La Lanterne* pour sa part développe déjà un thème qui a de beaux jours devant lui, celui de la guerre de « *La Force contre le droit* », rejetant par avance la faute du déclenchement du conflit sur le seul bellicisme allemand.

<sup>10</sup> *Excelsior*, *Gil Blas*, *Journal des débats*, *La Croix*, *La Dépêche*, *La Lanterne*, *La Liberté*, *L'Action française*, *L'Aurore*, *Le Figaro*, *Le Gaulois*, *Le Journal*, *Le Matin*, *Le Petit Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Radical*, *Le Rappel*, *Le Siècle*, *Le Temps*, *L'Écho d'Alger*, *L'Écho de Paris*, *L'Écho d'Oran*, *L'Homme libre*, *L'Humanité*, *L'Intransigeant*, *L'Ouest-éclair*, et *Paris-Midi* tous datés du 2 août, auxquels s'ajoute *La Presse* datée du lundi 3.

<sup>11</sup> *Le supplément illustré du Petit Journal*, daté également du dimanche 2 août.

<sup>12</sup> Sept ont un format de deux pages, douze un format de quatre pages et neuf de six pages. Ces formats sont également ceux de la presse locale du Var et des Hautes-Alpes.

<sup>13</sup> *Excelsior*, *L'Écho d'Oran*, *L'Intransigeant* et *Ouest-éclair*.

<sup>14</sup> *Journal des débats*, *La Croix*, *La Liberté*, *Le Temps* et *La Presse*, mais pour cette dernière la mobilisation des armées n'est déjà plus une actualité « *brûlante* » puisqu'elle sort le lundi 3 août, date à laquelle seule la guerre compte.

<sup>15</sup> *Journal des débats*, *La Croix*, *La Dépêche*, *La Liberté*, *Le Temps*, *L'Écho de Paris*, *L'Écho d'Oran*, *L'Intransigeant* et *Paris-Midi*.

<sup>16</sup> Concernant ce dernier titre, sa date de sortie doit, comme précédemment, jouer un rôle. Pour les deux titres, le format entre, peut-être, en ligne de compte puisqu'il s'agit de journaux sortant en deux pages. Si *L'Humanité* qui est également publiée dans un format de deux pages et que l'on y retrouve trois mentions à Jaurès en « une » et deux en deuxième page, c'est bien évidemment qu'il s'agit du fondateur et directeur politique de ce journal.

<sup>17</sup> La proximité géographique avec la terre natale de Jean Jaurès, Carmaux, et le fait qu'il ait collaboré au journal n'expliquent pas la multiplication des références, puisque 2 seulement concernent le fondateur de la SFIO. Les autres sont donc consacrées à la guerre...

<sup>18</sup> L'une des deux autres montre la garde d'un pont par des militaires français, la dernière présentant la puissance de la marine de guerre britannique en « *ordre de bataille* » durant des manœuvres.

Quelques titres évoquent encore rapidement le procès de Madame Caillaux<sup>19</sup> qui vient de s'achever devant les assises de la Seine, mais le *Supplément illustré* du *Petit Journal*, lui consacre son dessin de première page. La guerre n'y est pas évoquée, même par euphémisme, sauf dans une chansonnette signée d'un certain « Claudin », « *La culotte rouge* ». Elle déplore la disparition programmée du pantalon garance dans les armées françaises au profit d'une couleur plus neutre et la perte d'un atout majeur dans le jeu de la séduction pour les jeunes conscrits... Pour mièvres que puissent être ses paroles, elles résument finalement assez bien l'état d'esprit d'une large partie de l'opinion : « *Ainsi donc la culotte rouge / Va disparaître de chez nous [...] De l'uniforme de naguère, / Quand on faisait vraiment la guerre / Rien ne restait plus, sauf cela [...] Cependant, ne vous en déplaie, / D'essence tout à fait française, / La garance était un blason, / Un symbole entre les plus dignes, / Et assombrir un tel insigne / Me semble une trahison [...] En France la douleur est vive / Mais, pour nous consoler un peu / Sachons-le ! Un jour, s'il arrive / Que Dumamet s'en aille au feu, / Que sa culotte alors soit rouge, / Rouge comme un drapeau qui bouge, / Ou qu'elle soit d'un gris savant, / Ce sera toujours, je le gage, / Exalté du même courage / Qu'il se lancera en avant !* ». Il faut un certain courage, ou une certaine inconscience, pour publier un tel texte le 2 août 1914. Si certains lecteurs, futurs soldats, n'ignorent pas qu'Edmond Rostand a pu faire dire, presque vingt ans plus tôt, à son *Cyrano* que « *l'on abdique pas l'honneur d'être une cible* », beaucoup d'entre eux auraient, rétrospectivement, souhaité que cet abandon de « *La culotte rouge* » intervienne plus précocement... Jean-Jacques Becker note à propos des « *Entrées en guerre* » des divers populations européennes que « *Quels que soient les bruits de guerre qui avaient pu se répandre à tel ou tel moment, les peuples dans leur masse n'étaient aucunement prêts, mentalement, au conflit* »<sup>20</sup>. Claudin le confirme s'il le fallait.

Cette différence assez sensible de ton, entre les journaux nationaux et locaux, provient essentiellement du statut de ces organes de presse et du type de lectorat auquel ils s'adressent les uns et les autres. Souvent vendus à la criée sur les grands boulevards parisiens ou ceux des grandes villes de Province, les titres nationaux et parfois régionaux sont, avec des équipes de journalistes bien plus fournies, plus réactifs à l'actualité, et leur « bouclage » s'effectue souvent au dernier moment pour ne pas manquer une information dont disposerait la concurrence. La presse locale, très fréquemment hebdomadaire, a un lectorat plus « fidèle », elle n'est pas, ou très rarement, vendue à la criée<sup>21</sup>. Ses lecteurs reviennent chaque semaine vers elle avec une régularité quasi métronomique, très souvent le samedi ou le dimanche. C'est beaucoup plus un lectorat d'habitues qu'un lectorat occasionnel, même si les deux ne s'excluent nullement. Il est aujourd'hui clairement établi que l'image d'un départ pour la guerre la « fleur au fusil », dans la joie et presque l'allégresse, est le résultat d'un travail de propagande d'État qui ne trompe plus personne<sup>22</sup>. Reste cependant ce décalage assez important entre les menaces que fait peser sur la population l'ordre de mobilisation générale et la tonalité globale de la presse, qui ne semble pas mesurer réellement ce qui se prépare. A la décharge de celle-ci, un conflit d'une telle ampleur n'a jamais touché l'Europe et les changements induits par le passage à une guerre de l'ère industrielle échappent également très largement aux militaires, même aux états-majors, sauf peut-être en Allemagne<sup>23</sup>. Le seul conflit qui se rapproche de celui qui menace, et qui par conséquent serait en mesure de nourrir la réflexion, est la guerre de sécession qui a embrasé les États-Unis de 1861 à 1865<sup>24</sup>. Mais cette dernière n'a clairement pas laissé des marques profondes dans la majorité des consciences de ce côté de l'Atlantique. La guerre franco-prussienne de 1870 a durablement marqué les esprits par l'humiliante défaite pour la France qui l'a conclue,

<sup>19</sup> Henriette Caillaux, seconde épouse du ministre des finances Joseph Caillaux, est jugée pour l'assassinat du directeur du *Figaro* Gaston Calmette le 16 mars 1914. Le directeur du journal dévoilait dans ses colonnes de la correspondance privée entre le ministre et celle qui n'était alors que sa maîtresse. Aux assises, un jury populaire a acquitté Mme Caillaux.

<sup>20</sup> Jean-Jacques Becker « *Entrées en guerre* » pages 193 à 204 dans *Encyclopédie de la Grande Guerre, 1914-1918* sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker, Bayard, 2004, 1343 pages.

<sup>21</sup> Je n'ai connaissance que d'un cas de cet ordre, mais il concerne le département du Nord.

<sup>22</sup> <https://enseignants.lumni.fr/fiche-media/00000001043/mobilisation-generale-du-2-août-1914>. Cette séquence et les commentaires écrits qui l'accompagnent démontrent clairement la part de « fabrication » du discours sur le départ la « fleur au fusil » des soldats français au mois d'août 1914. Voir également Jean-Jacques Becker « *Entrées en guerre* » dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

<sup>23</sup> La guerre austro-prussienne de 1866 a démontré la supériorité du fusil à armement par la culasse et du percuteur à aiguille sur le fusil à armement par le canon ainsi que le rôle primordial des chemins de fer dans la mobilisation des troupes.

<sup>24</sup> Cette guerre, civile, est la première guerre regardée comme un « conflit total », c'est-à-dire un conflit où l'ensemble de la société et de ses composantes sont impliquées dans l'effort de guerre.

notamment la perte de « *L'Alsace-Lorraine* » comme le répète à l'envie le camp des « revanchards ». Cependant la violence qui, dans nos esprits, reste attachée à ce conflit ne provient pas des combats eux-mêmes<sup>25</sup>, mais de l'épisode de guerre civile et révolutionnaire qui l'a accompagnée, la Commune de Paris, et évidemment sa répression<sup>26</sup>. Il est symptomatique que le point vers lequel tous les journaux, locaux, régionaux et nationaux, consultés convergent soit précisément celui de l'implacable mutisme autour de « *la revanche* » ou « *des provinces perdues* »<sup>27</sup>. A l'orée du nouveau conflit, nul n'évoque le précédent et, toutes tendances politiques confondues, chacun semble depuis des décennies, adopter une position, si ce n'est commune, du moins consensuelle : entretenir le souvenir mais défendre résolument la posture d'une France pacifique. Les quelques poussées de fièvre belliciste, liées aux écrits de Déroulède, à la popularité du général Boulanger ou à l'« *affaire de Tanger* », ne doivent pas masquer un état d'esprit très éloigné d'une guerre offensive de reconquête. Le médecin vendéen Georges Clémenceau, le professeur de philosophie et journaliste tarnais Jean Jaurès ou le magistrat audomarois Alexandre Ribot étaient, sur ce point, d'une opinion et d'une attitude quasiment identiques, à l'image du pays<sup>28</sup>. Pourtant l'ensemble de cette presse qui demeure silencieuse sur 1870 et ses conséquences, évoque avec lyrisme, et plus ou moins de talent, dans les jours et les semaines qui suivent la mobilisation et les quelques succès enregistrés par nos armées, le retour des « *libérateurs français* » dans les villes et les villages d'Alsace et de Lorraine reconquis...

C'est parfois le sentiment d'un décalage du même ordre, que ceux qui viennent d'être évoqués, qui saisit le passant à la lecture des noms des soldats tombés « *pour la France* » sur les monuments aux morts que l'on retrouve sur les places ou dans les cimetières de presque toutes les communes de France. C'est assurément ce que l'on peut éprouver, ce fut mon cas, à la vue du monument aux morts de Camps-la-Source ou de la plaque apposée sur le mur de la mairie qui reprend la liste des mêmes noms. Une trentaine de patronymes y figurent. Certains, répétés, rappellent que certaines familles ont été particulièrement éprouvées, perdant plusieurs fils, neveux, oncles ou pères, pendant les plus de quatre ans qu'a duré la première guerre mondiale. Et pourtant, aussi nombreux soient-ils, ces noms ne sauraient rendre compte de l'impact de cette guerre sur la société française, en particulier les communautés villageoises, mêmes très éloignées des champs de bataille. C'est à s'efforcer de restituer l'ampleur et la violence de l'onde de choc de ce conflit dans ces communautés et ces villages du Var, Camps-la-Source en particulier, que les lignes qui suivent sont consacrées.

## Les mobilisés

Lors des opérations de recensement de la population<sup>29</sup> qui ont eu lieu en 1911, Camps-lès-Brignoles<sup>30</sup> comptait 731 personnes, même si toutes n'étaient pas présentes lors de ces opérations. En s'appuyant sur le nombre de soldats tombés figurant sur le monument aux morts et la plaque de la mairie, 31, un rapide calcul amène à un chiffre compris entre 4 et 5 % de la population, ce qui peut paraître peu et de ce fait amener à minimiser l'impact du conflit sur la commune. C'est omettre que la liste, pour discutabile qu'elle puisse être par ailleurs<sup>31</sup>, n'enregistre que les noms de

---

<sup>25</sup> Sauf dans les secteurs où les plus violents affrontements ont eu lieu comme celui de Sedan dans les Ardennes, en particulier Bazeilles.

<sup>26</sup> Les fusillades au cimetière du père Lachaise, au tristement célèbre « mur des fédérés », et les déportations en Nouvelle-Calédonie, dont Louise Michel est une incarnation, sont encore dans toutes les mémoires en 1914.

<sup>27</sup> Ceci est d'autant plus remarquable concernant *L'Action française* qui, sur 6 pages, ne dit pas un mot des « *provinces perdues* », même dans la rubrique « *Provinces* », alors que son fondateur Charles Maurras s'est fait le chantre, avec Maurice Barrès, de la mémoire de leur perte et, incidemment, de la volonté de les récupérer.

<sup>28</sup> Sur ce point je renvoie à la très belle et très claire synthèse de Bertrand Joly « *Le souvenir de 1870 et la place de la revanche* » pages 109 à 124 dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

<sup>29</sup> A.D. Var, recensement de population, 6 M 163, 1911.

<sup>30</sup> Ce n'est qu'en 1936 que Camps a pris sa dénomination actuelle.

<sup>31</sup> La détermination des noms y figurant pose un certain nombre de questions, des « *oublis* », mais aussi plus surprenants, des « *ajouts* » y figurent, j'aurai l'occasion de revenir plus loin sur ce point. Cette question n'est pas particulière à Camps-la-Source d'autres villages du Var, ou d'autres départements, présentent des « *distorsions* » similaires. Sur les difficultés à établir avec rigueur le nombre des soldats décédés consulter

ceux qui ne sont pas revenus, les « *chers disparus* ». Ils sont cependant bien plus nombreux à être partis, et même s'ils ont « presque » retrouvé « *leur vie d'avant* » à l'issue des combats, ces hommes, leurs familles, leurs proches, leur village en général ont vécu la guerre comme un réel traumatisme. Le site des archives départementales permet une mesure « démographique » assez fine, de l'impact de la guerre sur une commune ou une partie du département<sup>32</sup>, puisqu'il offre la possibilité d'interroger une base de données de matricules militaires regroupant quelques 62 000 soldats varois ayant un lien, souvent par l'âge, avec la guerre. En indiquant « *Camps-la-Source* »<sup>33</sup> dans le champ « *commune* », de naissance ou de résidence, on obtient presque 250 réponses. Une fois écartés les soldats qui n'ont pas participé à la guerre pour diverses raisons (décès ou réforme préalables, inaptitudes divers etc...) il reste 165 soldats qui ont un lien plus ou moins étroit avec la commune, soit qu'ils y sont nés et y vivent encore lors de leur service militaire ou de leur rappel à l'activité<sup>34</sup>, soit qu'ils y sont nés mais n'y vivent plus, soit enfin qu'ils n'y sont pas nés mais y résident alors. Ce sont eux que je désignerai sous le vocable englobant de « *Campsois* » par la suite. Ce second chiffre, 165 hommes, nous amène à un peu moins de 23 % de la population totale de 1911, et dès lors, à lui seul, il dit déjà beaucoup mieux l'impact de la guerre sur la communauté villageoise. Ajoutons que ces 165 hommes représentent presque 44 % de l'ensemble de la population masculine, envisagée également en 1911, et une image plus précise de la « saignée » des forces vives qu'a constituée la première guerre mondiale dans une petite communauté, que la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et les primes années du XX<sup>ème</sup> siècle n'avaient pas beaucoup épargnée<sup>35</sup>, se dessine. En ne regardant que les chiffres des hommes qui résidaient à Camps avant la guerre et ayant participé aux combats (126) et en le rapportant à l'ensemble de la population masculine qui déclarait une activité professionnelle en 1911 (301), le ratio reste sensiblement le même, un peu au-dessus de 44 %. Plus que les chiffres eux-mêmes, ce sont les ordres de grandeur qu'il nous faut garder à l'esprit.

Ainsi, presque la moitié des hommes du village, garçonnets et vieillards inclus, ont, pour un temps plus ou moins long, vers des horizons plus ou moins lointains, pour un sort plus ou moins funeste, dû quitter la communauté dans laquelle ils vivaient, celle au sein de laquelle leur vie s'inscrivait. Mais surtout, cette communauté a dû trouver par elle-même, et souvent en elle-même, comme elle l'a pu et tant qu'elle l'a pu, les ressources pour survivre en, et à, leur absence. « Le manque de bras », fussent-ils masculins ou féminins, est toujours un immense facteur de déséquilibre et de désorganisation générale dans des économies où la machine n'a pas encore supplanté l'homme, en particulier dans le domaine agricole, premier pilier de l'économie de Camps-lès-Brignoles en 1914, loin devant l'industrie ou l'artisanat.

---

Laurent Bau, « *Du local au national : une nouvelle approche des pertes de 1914-1918 par département* » pages 59 à 77 dans *Le Mouvement Social*, avril-juin 2017.

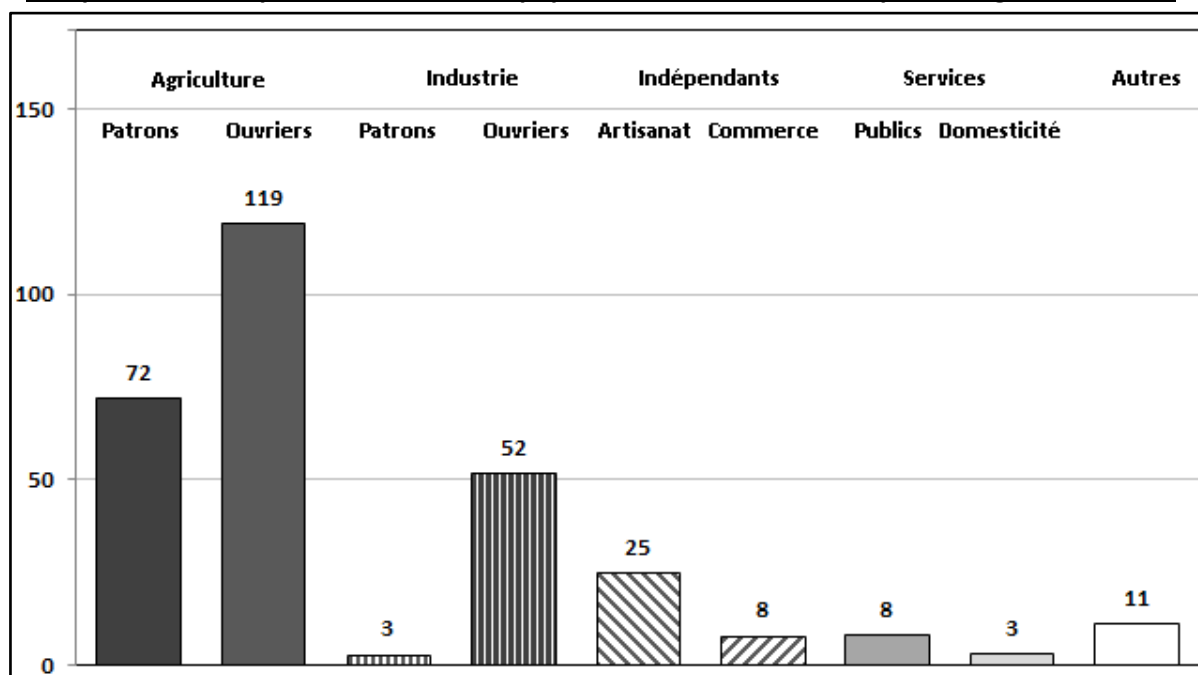
<sup>32</sup> [https://archives.var.fr/arkotheque/client/ad\\_var/registres\\_matricules/index.php](https://archives.var.fr/arkotheque/client/ad_var/registres_matricules/index.php)

<sup>33</sup> Jusque 1936 Camps-la-Source s'appelle Camps-lès-Brignoles, mais le site des archives utilise, c'est logique, la dénomination « moderne ».

<sup>34</sup> En France depuis la loi d'août 1913, outre un service militaire de trois ans, les citoyens avaient un devoir militaire de 28 ans. Ce n'est qu'à l'expiration de ce délai ou sur avis d'une commission de réforme qu'ils sont « libérés de toutes obligations militaires ».

<sup>35</sup> Comptée à 1 076 habitants en 1836 lors du premier recensement, la population de Camps s'élève à 1 176 personnes au début du Second-Empire. Elle se maintient autour de 1100 habitants jusque dans le milieu de la décennie 1880, avant d'enregistrer un « irrésistible » déclin la menant au chiffre de 731 habitants en 1911. A.D. Var, recensement de population, 11 M 2/71 pour ceux de 1836, 1841 (manquant dans les collections mais dont le résultat global est connu par celui de 1846), 1846, 1851, 1856, 1861, 1872, 1876, 1881, 1886, 1891, 1896, 1901 et 1906 et 6 M 136 pour celui de 1911. Je prends la liberté de renvoyer également à la courte biographie de Marcelin Marin que j'ai publiée, en particulier le graphique de synthèse sur les grands rythmes démographiques et économiques de Camps au XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup> siècles, page 345, Frédéric Ghesquier-Krajewski « *Léonard Marcelin Marin (1856-1929)* » dans *Cahiers de l'Association d'Histoire Populaire Tourvaïne, 1981-2021 A.H.T.P. 40<sup>ème</sup> anniversaire*, pages 335 à 350, 2021.

## Composition socio-professionnelle de la population masculine de Camps-lès-Brignoles en 1911<sup>36</sup>



Source : A.D. Var, Recensement de population, 6 M 136.

Avant d'envisager plus avant l'impact de la guerre sur le village, il faut s'efforcer de comprendre ce qu'être soldat durant la première guerre mondiale signifiait. Un élément préalable me semble devoir être pris en compte qui est pourtant souvent ignoré. Si 165 Campsois ont participé à la première guerre mondiale, cette donnée en masque une seconde, comme le font ces photographies de soldats qui trônent encore aux murs des salons de nos anciens ou sur leur cheminée. Je n'appuierai pas mon propos sur la photographie d'un Campsois, je n'en dispose pas, je reviendrai donc vers l'homme qui a « ouvert » au lycéen que j'étais les horizons de la guerre et des tourments des hommes qui la vivent et souvent la subissent : Louis Barthas<sup>37</sup>. De très nombreuses éditions et rééditions de ses « *Carnets de guerre* » nous présentent le plus célèbre tonnelier de France dans une vareuse militaire dont les pointes de col sont ornées du nombre 80. Pourtant jamais durant toute la première guerre mondiale Louis Barthas n'a porté une telle vareuse. 80 c'est le numéro du régiment d'infanterie (RI) dans lequel il a effectué ses deux années de service militaire à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Photographie souvenir, d'une époque pas si lointaine encore en ce début d'août 1914. Dès sa mobilisation et son arrivée au corps, Louis Barthas est reversé au 280<sup>ème</sup> RI, régiment de réserve issu du 80<sup>ème</sup> RI, la règle étant qu'un régiment d'active, lors de la mobilisation générale, donne naissance à un second régiment dont le numéro est celui du régiment de départ augmenté de 200<sup>38</sup>. Les régiments ainsi créés étaient composés pour un tiers de soldats effectuant leur service militaire dans le régiment d'origine et pour les deux tiers restants de soldats rappelés « sous les drapeaux », comme c'est le cas pour Louis Barthas. Notre tonnelier a ensuite été transféré au 296<sup>ème</sup> RI en décembre 1915 et enfin au 248<sup>ème</sup> RI en novembre 1917. Trois régiments, toujours d'infanterie, cela n'est pas très étonnant tant c'est presque « une règle » dans l'armée française, mais pas le 80<sup>ème</sup> RI. Par conséquent ce portrait de Louis Barthas est une photographie qui, au final, ne nous apprend rien, ou pas grand-chose, de la guerre qu'il a vécue, hormis le fait qu'il servait comme fantassin. Régiment de réserve ou d'origine, cela change peu quant au sort des soldats lors des offensives ou des phases de défenses aigües, les uns et les autres étaient mêlés, sauf durant les premiers mois de la guerre côté français. Là encore, notre mémoire, les souvenirs matériels qui en sont les supports, nous induisent en erreur. Donc, s'ils sont 165 Campsois à avoir participé très directement ou de manière plus lointaine

<sup>36</sup> Les dénominations utilisées ne reposent qu'indirectement sur les déclarations des habitants à partir desquelles des regroupements ont été effectués. Ainsi les termes « Patrons » et « Ouvriers » dans le domaine agricole renvoient le plus souvent à des termes comme « *propriétaire* » ou « *propriétaire rentier* » pour le premier et à « *cultivateur* », « *journalier* » ou encore « *valet de ferme* » pour le second.

<sup>37</sup> Louis Barthas, *Les carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier 1914-1918*, Maspero, 1977, pour la première édition.

<sup>38</sup> Pour les 31 bataillons de chasseurs à pied (BCP), il faut ajouter 40 au numéro du bataillon d'origine pour obtenir celui du bataillon de réserve, voir le cahier illustré en fin de texte.

à la guerre, très rares sont ceux, sauf les membres des équipages de la flotte, les marins, qui l'ont traversée au sein d'une même et unique unité. En portant l'attention sur ce que l'on peut savoir de leur état de service grâce aux registres matricules, on s'aperçoit que ces hommes ont effectué un total de presque 360 « *périodes de service* » dans environ 170 unités différentes des armées françaises, certains effectuant même des allers-retours entre des unités identiques. C'est le cas d'un cultivateur né à Toulon en 1896 qui débute la guerre au 22<sup>ème</sup> régiment d'infanterie coloniale (RIC), passe ensuite au 21<sup>ème</sup> RIC, revient au 22<sup>ème</sup> RIC pour terminer la guerre au 4<sup>ème</sup> RIC où il est démobilisé en 1920. C'est encore le cas de cet autre agriculteur né à Camps en 1880 qui est mobilisé dans les rangs des fantassins du 163<sup>ème</sup> RI, devient sapeur au 7<sup>ème</sup> régiment du génie (RG), sert ensuite au 2<sup>ème</sup> RG, avant de revenir au 7<sup>ème</sup> RG et être lui aussi démobilisé, mais un peu plus tôt, en 1919. Au final 63 Campsois seulement n'ont connu qu'une seule unité<sup>39</sup>, 44 en ont connu deux, 27 trois et 31 ont servi dans au moins quatre unités<sup>40</sup>. Je n'ai trouvé aucune règle, aucune logique, qui explique de telles disparités en dehors de celle des nombres. Il n'est pas rare en effet que pour une mutation de corps les registres matricules portent la mention « *passé en renfort* » à telle ou telle unité. Cela intervient souvent après qu'une unité ait subi des pertes importantes, entre unités de même nature et qui se trouvent proches géographiquement l'une de l'autre sur le théâtre des opérations, au front ou en réserve. La multiplication des expériences de guerre vécues par les soldats, qu'elles consistent en situations de combat nouvelles pour eux ou plus simplement en rencontre avec l'altérité, incarnée ici sous la forme de soldats venus d'autres horizons géographiques, sociaux, professionnels ou culturels et culturels, est une puissante chambre d'écho des réalités du « front » pour ceux demeurés à « l'arrière », à l'occasion des courriers échangés<sup>41</sup>, et, après le printemps 1915, des permissions accordées avec un peu moins de parcimonie par les chefs militaires français.

## Portrait collectif des soldats campsois

Comme l'immense majorité des soldats français de la première guerre mondiale, les Campsois ont donc principalement servi dans l'infanterie. Sur 357 affectations reçues par ces hommes, 232 (presque 65 %) concernaient des unités d'infanterie : RI, RIC, bataillons de chasseurs à pied (BCP) devenus chasseurs alpins durant la guerre, régiment de marche du Maroc (RMM), régiment d'infanterie du Maroc (RIM), régiments de tirailleurs algériens (RTA), bataillons de tirailleurs sénégalais (BTS), régiments de zouaves (RZ)... ainsi que leurs déclinaisons territoriales. Les « *territoriaux* », comme il était courant de les nommer, étaient souvent plus âgés et moins exposés que les fantassins plus jeunes, mais ils ont aussi payé de lourds tributs à la souffrance et à la mort lors des combats. C'est le cas de ce soldat de 42 ans affecté au 153<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie (RTI) blessé par l'éclatement d'un obus le 29 mars 1918 à Dombasle en Meurthe et Moselle lors du déchargement d'un convoi de munitions. L'artillerie, qu'elle soit de campagne, à pied ou d'assaut (les chars, qui n'appartiennent pas encore à la cavalerie), de montagne ou coloniale, lourde ou lourde à grande puissance, représente environ 20 % des affectations reçues. Elle sert parfois, aux commissions de réforme, d'arme de reclassement après des blessures handicapantes reçues dans l'infanterie. Les autres corps des armées françaises sont peu représentés et malgré la relative proximité de la rade de Toulon et de son arsenal, le 5<sup>ème</sup> dépôt des équipages de la flotte ne représente qu'à peine plus de 3 % des services effectués par les Campsois, mais ceux qui y furent affectés n'ont servi que dans cette arme. L'armée de terre était « gourmande » en hommes et la marine s'étant montrée nettement plus « frugale » lors de la mobilisation générale et durant le conflit, ce sont donc souvent des « *engagés volontaires* » durant le conflit qui ont servi dans ses équipages.

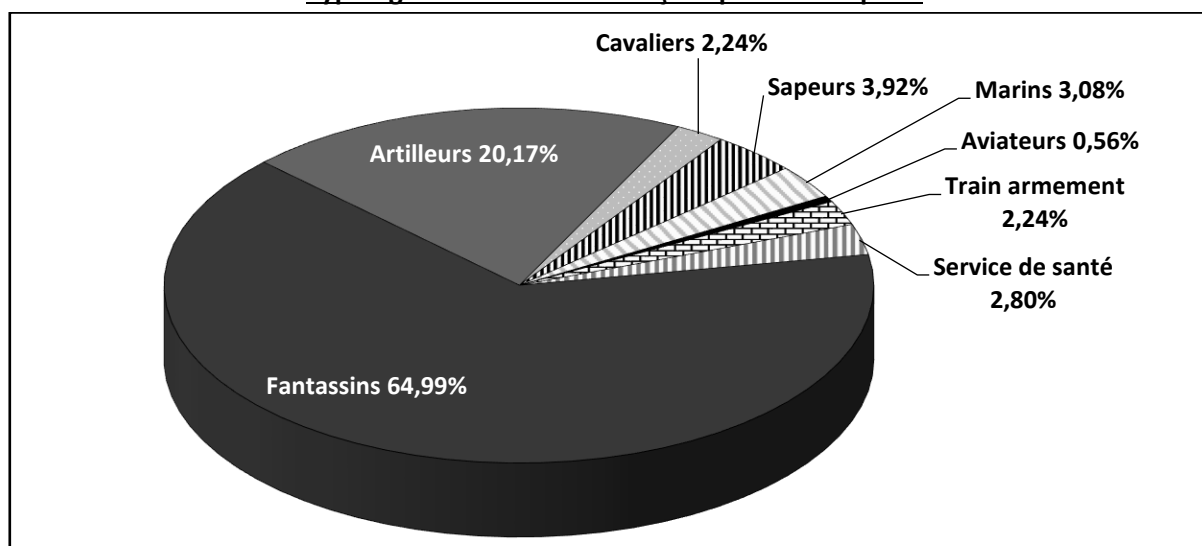
---

<sup>39</sup> Souvent à cause de décès, de blessure invalidante ou de capture précoce suite à leur engagement au front, j'y reviendrai plus loin.

<sup>40</sup> Certains soldats ont connu jusqu'à sept unités différentes. Pour des raisons pratiques de gestion de la base de données constituée, j'ai choisi de limiter à quatre le nombre de saisies d'unités pour un même soldat.

<sup>41</sup> La grande collecte réalisée lors du centenaire de la première guerre mondiale a été un succès dans le Var comme dans beaucoup de départements, mais malheureusement les correspondances entre les soldats et leur famille demeurent exceptionnelles. Aucune concernant un soldat campsois n'a, à ma connaissance, été rendue publique à cette occasion.

### Typologie des affectations reçues par les Campsois



Source : A.D. Var, registres matricules, 1 R.

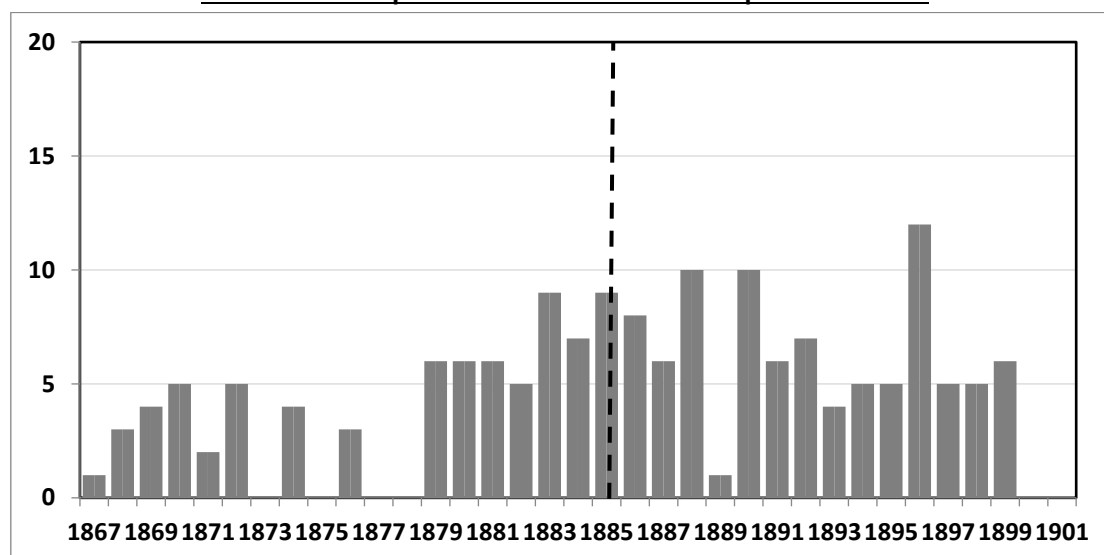
L'engagement dans la marine n'est pas nouveau à Camps-lès-Brignoles lors de la première guerre mondiale. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle de jeunes hommes du village se tournent vers elle pour parfaire leur formation, étancher leur soif d'aventure et d'horizons lointains, ou pour d'autres raisons qui nous demeurent inconnues. Jules Marin, demi-frère du « célèbre » maire Marcelin Marin, était un de ces jeunes hommes. Né le 24 février 1872 du second mariage de son père, il est le fils d'Alexandre Marin et de Marie Brenguier alors âgés respectivement de 47 et 36 ans. Adolescent il apprend aux côtés de son père et de son frère le rude métier de maréchal-ferrant. La forge de la Grand-rue lui paraît-elle un horizon trop restreint ? Rêve-t-il d'ailleurs « exotiques » ? C'est possible, mais rien ne l'atteste. Souhaite-t-il mener plus loin sa formation dans les « métiers du fer » ? C'est une possibilité que l'on ne peut écarter. Quoi qu'il en soit et quels qu'aient pu être les éléments qui l'ont motivé, Jules Marin s'engage dans la marine un peu avant ses 18 ans, le 20 janvier 1890, à la mairie de Toulon. La majorité n'est pas alors à 18, mais à 21 ans, ceci suppose donc qu'il ait obtenu l'aval paternel. Jules Marin est entré au plus bas de l'échelle des personnels de la flotte en tant qu'« ouvrier mécanicien de 3<sup>ème</sup> classe »<sup>42</sup>. Un peu plus de six mois plus tard, le 5 août 1890, il reçoit sa première promotion et devient « ouvrier mécanicien de seconde classe ». Moins d'un an après il est de nouveau promu, le 5 mai 1891, et reçoit le grade de « quartier-maître mécanicien théorique de seconde classe ». En janvier 1892, le 15, à peine deux ans après son engagement, une nouvelle promotion vient saluer son parcours, il est alors « quartier-maître mécanicien de 1<sup>ère</sup> classe ». Enfin, le 2 juillet 1895, il intègre les rangs des sous-officiers en recevant le grade de « second-maître mécanicien pratique de seconde classe ». Second-maître ce n'est certes pas amiral de la flotte, mais pour un « simple » ouvrier mécanicien, en 5 ans, le parcours est assez remarquable. Après le décès de son père en 1895 et un bref retour à Camps, Jules Marin reprend sa carrière dans la marine, et, le 25 septembre 1896, celui qui est alors le « second-maître torpilleur » Marin reçoit, comme les règlements militaires lui font obligation de la solliciter, l'autorisation d'épouser mademoiselle Marie Léonide Joséphine Gassier<sup>43</sup>. Il n'est pas possible à partir des sources consultées de savoir sur quel type de navire servait Jules Marin, mais on sait par contre qu'il a intégré les escadres d'Extrême-Orient, puisqu'il fait partie de l'équipage de la canonnière « Olry » lors de son décès à Wang-Kia-To sur le Yang Tsé Kiang, le mythique « fleuve bleu », en Chine, en 1906<sup>44</sup>.

<sup>42</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 784.

<sup>43</sup> A.D. Var, État-civil, registre des naissances, mariages et décès, Camps-la-Source, 7 E 32/1, 1893-1896.

<sup>44</sup> A.D. Var, État-civil, registre des naissances, mariages et décès, Camps-la-Source, 7 E 32/23, 1903-1912. On envisage aisément l'émotion de Marcelin Marin lors de la retranscription dans les registres communaux de l'acte reçu du vice-consul de France à Chongqing.

### Années et date pivot<sup>45</sup> de naissance des Campsois mobilisés



Source : A.D. Var, registres matricules, 1 R

Si Jules Marin est mort jeune, 36 ans, et si ce destin tragique résultait en grande partie de son choix de s'engager dans la Marine, a contrario beaucoup de Campsois mobilisés n'ont pas atteint cet âge avant de connaître les affres de la guerre et cela résultait d'événements dont ils avaient, certes conscience, mais pas une pleine et entière compréhension, sans même évoquer une quelconque et très hypothétique maîtrise. Le déclenchement du conflit, la mobilisation générale qui le rend palpable pour chacun et la désorganisation qui en résulte, semblent avoir pris de court l'ensemble du village. Le 27 juillet 1914 lors de sa réunion, le conseil municipal traite de diverses questions, mais aucune discussion, autant que l'on en puisse juger par le procès-verbal qui a été dressé de la séance, n'évoque, ni n'anticipe les potentielles difficultés à venir. Preuve d'une certaine forme de désarroi à la tête de la municipalité et de la désorganisation qui règne dans le village, l'équipe municipale n'est plus réunie avant le 29 octobre<sup>46</sup>. Cette réunion, tardive, s'efforce de répondre à la difficile question de la main d'œuvre, particulièrement la main d'œuvre agricole. A partir des registres matricules il est possible de retrouver les années de naissance des soldats mobilisés. S'ils ne le furent certes pas tous en même temps, le plus gros du contingent l'a été durant les premières semaines de la guerre, puisqu'autour du 10 août la majorité des régiments dans lesquels les Campsois ont débuté la « *campagne contre l'Allemagne* »<sup>47</sup> sont à pied d'œuvre, conformément aux vœux de l'état-major, et ont souvent déjà essuyé leur « baptême du feu ». C'est ainsi que le 26 août 1914 le village pleure sa première victime en la personne de Gabriel Brun, jeune agriculteur de 23 ans qui servait dans les rangs du 8<sup>ème</sup> RIC dont les quartiers se situent à Toulon, Brignoles et Tarascon<sup>48</sup>. Après avoir été mobilisé par le 9<sup>ème</sup> BCP puis versé au 8<sup>ème</sup> RIC, Gabriel Brun est porté « *disparu* » à Suzy dans l'Aisne. Dans les semaines et les mois qui suivent, la liste des victimes s'allonge considérablement, en particulier si l'on prend en compte tous les traumatismes qu'ont pu subir ces hommes. Si les décès en sont les plus marquants, les blessures, les mutilations et la captivité doivent, elles aussi, être prises en compte, d'autant plus que ces traumatismes « reviennent », eux, au village avec le retour des hommes qui les ont subis. Les 165 Campsois mobilisés ont eu à connaître 72 traumatismes de nature diverse. Le récit de ces instants, répétés parfois jusqu'à satiété, mais aussi le mutisme qui peut les entourer, en amplifient d'autant l'écho. Ces traumatismes, résultats et sources de la

<sup>45</sup> La date pivot figurée par le trait en pointillés noirs est calculée à partir de la moyenne des années de naissance et du nombre total des soldats nés cette année. Elle n'a bien évidemment qu'une valeur indicative, celle de situer la naissance de la moitié du groupe soit avant soit après ladite date. Pour Camps elle correspond au milieu du mois de novembre 1885.

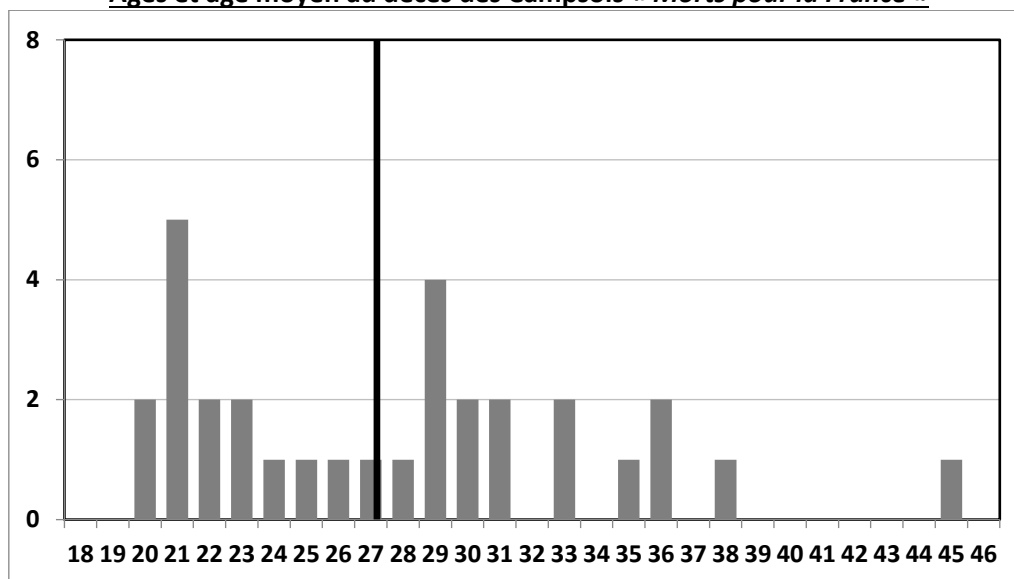
<sup>46</sup> A.M. Camps-la-Source, procès-verbaux des conseils municipaux, 1912-1921. Le rythme des réunions est d'environ deux par mois dans les périodes qui précèdent et qui suivent immédiatement la période de la guerre.

<sup>47</sup> Cette expression est celle utilisée dans les registres matricules pour désigner la première guerre mondiale, du moins les combats se déroulant sur le front ouest.

<sup>48</sup> La B.N.F. présente sur son site Gallica une carte publiée lors de la mobilisation et accompagnée d'un tableau, presque exhaustif, puisqu'il n'y manque que les RIC, des unités et de leurs casernements. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84459388>

« brutalisation »<sup>49</sup> des sociétés, en se multipliant, participent à l'élaboration d'une culture de temps de guerre dont la banalisation de la souffrance et de la violence faite aux corps est un des principaux traits<sup>50</sup>. Le graphique précédant montre que plus de la moitié des soldats ont connu une expérience, directe ou indirecte, de la guerre avant d'atteindre leur trentième anniversaire. Qu'ils soient déjà engagés dans les combats ou pas encore mobilisés, nul parmi eux n'a pu ignorer la réalité du conflit à partir de l'automne 1914. La propagande gouvernementale, malgré tous ses efforts et ses très nombreux relais dans l'ensemble de la presse, n'a pas été en capacité de masquer durant plusieurs mois la terrible violence des combats. A cette relative précocité de l'expérience de guerre, une seconde précocité vient s'ajouter, celle de l'âge au décès. Selon « la liste officielle » 31 Campsois sont morts durant la guerre, ou immédiatement après, des conséquences de celle-ci : tués à l'ennemi<sup>51</sup> (17), disparus (5), décédés suite à une blessure de guerre (parfois plusieurs), de maladie contractée en service (7), prisonnier décédés en captivité ou des suites de celle-ci (2). Les plus jeunes n'avaient que 20 ans, le plus âgé en avait 45. L'âge moyen au décès pour l'ensemble des Campsois « *morts pour la France* » est de 27 ans et 8 mois. Les plus nombreux avaient 21 ans et presque deux tiers de ces soldats n'en avaient pas encore 30. Ce sont donc les plus jeunes des mobilisés qui ont été les principales victimes du conflit. Dans un article assez récent, deux chercheurs ont tenté une innovante mesure « *des inégalités de temps de survie chez les soldats « Morts pour la France » durant la Grande Guerre* »<sup>52</sup>. Grâce à des modèles mathématiques très élaborés et une base de données de quelques 25 000 soldats, échantillon de la base nationale des « *Morts pour la France* » établie par le S.H.D., les auteurs, au-delà des limites de leur travail qu'ils sont les premiers à reconnaître, ont pu mettre en évidence qu'un certain nombre de facteurs pouvaient influencer de manière plus ou moins importante « *la durée de survie des soldats* ».

**Ages et âge moyen au décès des Campsois « *Morts pour la France* »**



Sources : A.D. Var, registres matricules, 1 R, et S.H.D. base « *Morts pour la France* ».

<sup>49</sup> Développé par l'historien américain d'origine allemande George Lachmann Mosse dans *Fallen Soldiers. Reshaping the memory of the World War*, 1990, 264 pages, le concept de « brutalisation » fait encore débat parmi les historiens. Je n'entrerai pour ma part pas dans celui-ci, j'envisage uniquement les formes que cette brutalisation a pu avoir sur la communauté villageoise.

<sup>50</sup> Stéphane Audoin-Rouzeau « *Oublis et non-dits de l'histoire de la Grande-Guerre* » dans *Revue du Nord* n°315, Avril-Juin 1996, pages 355 à 365. J'emploie l'expression « *culture de temps de guerre* » puisque le concept de « *culture de guerre* » développé par l'auteur fait lui aussi débat et qu'il est en partie lié à celui de brutalisation.

<sup>51</sup> Les sources militaires utilisent fréquemment deux mentions « *tué à l'ennemi* » et « *décédé* », une troisième plus rare « *mort au combat* » les complète, sans que les circonstances de la mort du soldat, quand on parvient à les approcher, ne permettent de faire clairement la distinction. Par ailleurs rien dans la littérature scientifique consultée ne permet de comprendre ces différences, qui ne sont d'ailleurs pas reprises. J'ai donc regroupé sous la première mention l'ensemble des trois catégories. En entamant ce travail je n'avais pas envisagé combien l'établissement de données chiffrées précises était difficile pour la première guerre mondiale tant elles ont longtemps paru estampillées du sceau de l'incontestable véridité. Sur ce point voir Antoine Prost « *Compter les vivants et les morts : l'évaluation des pertes françaises de 1914-1918* » dans *Le Mouvement Social*, n°222, pages 41 à 60, 2008, et Laurent Beau « *Du local au national...* » op. cit.

<sup>52</sup> Olivier Guillot et Antoine Parent « *Adieu la vie, adieu l'amour* : analyses des inégalités de temps de survie chez les soldats « *Morts pour la France* » durant la Grande Guerre », dans *Population*, mars 2018, pages 431 à 466.

Sans reprendre l'ensemble de leurs résultats, certains permettent de comprendre la situation des morts campsois. Premièrement, plus un soldat est jeune lors de son entrée en guerre, plus son espérance de vie est raccourcie. Deuxièmement, servir dans une unité d'infanterie accroît encore le risque de décès. Troisièmement, être engagé dans les combats dès 1914, ou même 1915, augmente d'autant la probabilité d'un décès précoce. Enfin, et ce fut pour moi une très réelle surprise, être Varois est également un facteur « aggravant » par rapport aux autres soldats méridionaux comme ceux issus des Bouches-du-Rhône ou du Vaucluse, mais plus encore par rapport à ceux venus des départements bretons, plus généralement de l'ouest français. Mais cela ne l'est aucunement par rapport aux mobilisés des Alpes-Maritimes et des Basses-Alpes (Alpes de Haute-Provence). M'efforçant alors de vérifier, et le cas échéant de mesurer, l'existence de différences internes au département, j'ai dû élargir la saisie des soldats mobilisés à neuf autres communes rurales, en écartant les plus peuplées pour qu'elles « n'écrasent » pas l'échantillon de leur importance relative, et en biaisent donc les résultats, mais également en les choisissant sur l'ensemble du territoire départemental. Les données collectées correspondent donc maintenant à 1 392 soldats pour 8 491 habitants<sup>53</sup> en 1911. Le premier sujet d'étonnement provient du taux de mobilisation<sup>54</sup>, les écarts sont considérables d'une commune à l'autre. Un véritable « gouffre » sépare Montmeyan ou Bras, où plus d'un habitant sur quatre a été mobilisé, et Plan-de-la-Tour où cela n'a concerné que moins d'un habitant sur dix. Par ailleurs Camps-les-Brignoles, Montmeyan, Bras et Méounes-lès-Montrieux ont connu une mobilisation dépassant leur potentiel de 1911 de manière parfois considérable.

## Soldats des dix communes

### Mobilisation et mortalité<sup>55</sup>

	Camps les Brignoles	Montmeyan	Aups	Bras	Taradeau	Plan de la Tour	Méounes lès Montrieux	Les Mayons	Carnoules	Seillans	Ensemble
<b>1911</b>	<b>731</b>	<b>311</b>	<b>1 576</b>	<b>806</b>	<b>352</b>	<b>1 015</b>	<b>597</b>	<b>433</b>	<b>1 401</b>	<b>1 269</b>	<b>8 491</b>
<b>Potentiel</b> <sup>56</sup>	<b>133</b>	<b>56</b>	<b>286</b>	<b>155</b>	<b>79</b>	<b>185</b>	<b>101</b>	<b>76</b>	<b>323</b>	<b>251</b>	<b>1 645</b>
Taux	18,19 %	18,01 %	18,15 %	19,23 %	22,44 %	18,23 %	16,92 %	17,55 %	23,05 %	19,78 %	19,37 %
<b>Mobilisés</b>	<b>165</b>	<b>82</b>	<b>210</b>	<b>215</b>	<b>53</b>	<b>100</b>	<b>130</b>	<b>68</b>	<b>191</b>	<b>178</b>	<b>1 392</b>
Taux	22,57 %	26,37 %	13,32 %	26,67 %	15,06 %	9,85 %	21,78 %	15,70 %	13,63 %	14,03 %	16,56 %
<b>Décédés</b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>35</b>	<b>11</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>29</b>	<b>32</b>	<b>244</b>
Taux <sup>57</sup>	18,79 %	21,95 %	12,86 %	16,28 %	20,75 %	24,00 %	14,73 %	26,47 %	15,18 %	17,98 %	17,54 %
Age moyen au décès	27 ans 8 mois	27 ans 5 mois	26 ans 2 mois	26 ans 7 mois	26 ans 5 mois	27 ans 3 mois	30 ans 2 mois	28 ans	26 ans 5 mois	25 ans 11 mois	27 ans 1 mois

Sources : A.D. Var, recensement de population 1911, 6 M, registres matricules, 1 R, et S.D.H. base « Morts pour la France ».

Trois facteurs peuvent expliquer cet état de fait. D'une part les mobilités géographiques : le chiffres des mobilisés correspond à l'ensemble des soldats qui ont déclaré une des dix communes varoises comme lieu de

<sup>53</sup> Les communes ajoutées sont celle de Montmeyan, Aups, Bras, Taradeau, Plan-de-la-Tour, Méounes-lès-Montrieux, Les Mayons, Carnoules et Seillans, toutes ayant une population à dominante agricole comme Camps-les-Brignoles, même si la chapellerie, la bouchonnerie ou un gros dépôt de chemin de fer peuvent, ici ou là, modifier assez sensiblement la composition socio-professionnelle de la population.

<sup>54</sup> Simple ratio entre le nombre de mobilisés et la population totale en 1911.

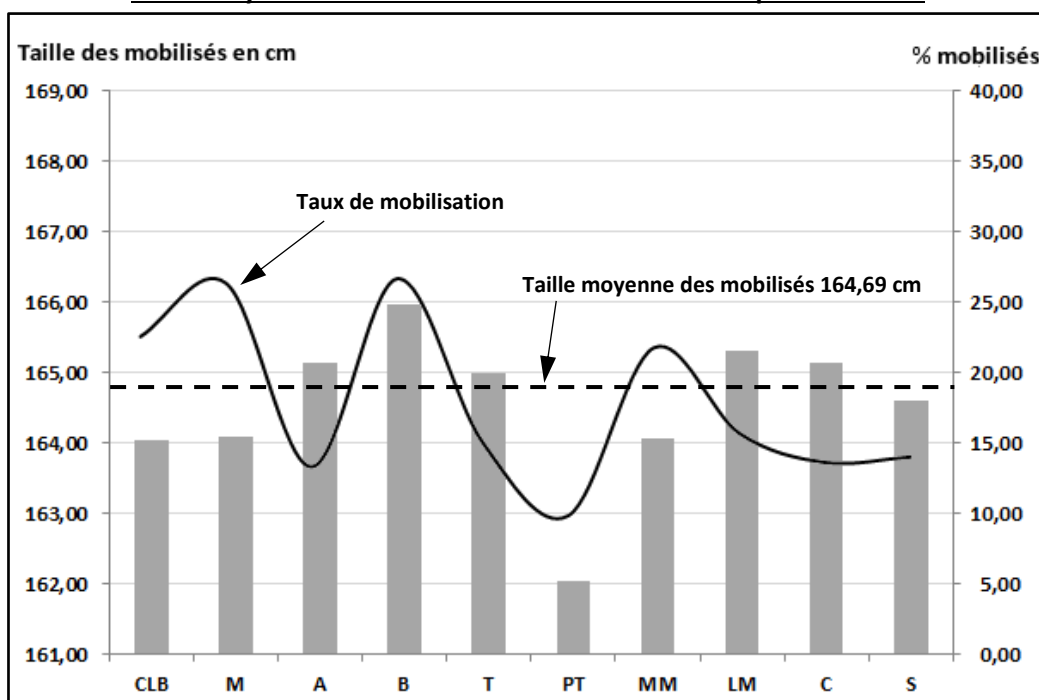
<sup>55</sup> François Héran de l'I.N.E.D. avançait en 2014, en s'appuyant sur les chiffres de Jay Winter revus par Antoine Prost, les taux de 18 % pour la France, 15 % pour l'Allemagne et même 37 % pour la Serbie, pays belligérant proportionnellement le plus touché devant l'Empire Ottoman 26 % et la Roumanie 25 %, dans « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre » dans *Population et Sociétés*, n°510, avril 2014, pages 1 à 4, page 1.

<sup>56</sup> Nombre d'hommes de nationalité française nés entre 1867 et 1899, donc potentiellement mobilisables durant la guerre, résidants dans les communes en 1911.

<sup>57</sup> Taux calculé par rapport au nombre effectif de mobilisés et sur les décès enregistrés dans la base du S.H.D.

naissance ou lieu de résidence à leurs vingt ans lors de leur inscription dans les registres militaires. Entre cette inscription et 1911, date des dernières opérations de recensement avant la guerre, certains ont pu changer de lieu de résidence, soit pour quitter l'une des communes de l'échantillon, soit au contraire pour venir s'amalgamer à la population déjà en place. D'autre part même s'ils sont assez peu nombreux, de jeunes hommes, 11, presque des enfants encore, nés en 1900 et 1901, se sont engagés pour servir durant la durée de la guerre mais ne figurent pas dans les potentiels mobilisables. Enfin, un certain nombre de matricules portent la mention «  *fils d'étranger* ». Les soldats concernés n'étaient pas soumis aux obligations militaires des Français, mais ils ne furent pas rares ceux qui choisirent de servir dans les rangs des armées de leur «  *seconde patrie* »<sup>58</sup>, et eux non plus ne sont pas comptés dans les mobilisables. Reste que pour certaines communes la « ponction » d'hommes fut extrêmement lourde et beaucoup plus légère pour d'autres. Cette différence sensible de « traitement » entre des communes proches peut partiellement s'expliquer par l'état sanitaire préalable des populations masculines. Un ratio faible de mobilisés n'est pas forcément un indicateur « positif » pour un village, il signifie parfois que la population présentait un état de délabrement physique général qui empêchait les hommes d'être retenus pour le service actif et parfois même pour le service auxiliaire. Il n'est en effet pas rare de trouver dans les registres matricules des mentions telles que «  *rachitisme* », «  *débilité physique* » ou encore «  *faiblesse générale* » pour justifier le renvoi dans ses foyers d'un homme jugé trop faible par la médecine militaire pour «  *faire un soldat* ». Ceci n'empêchant toutefois pas que certains de ces hommes soient rappelés plus tard à l'activité, lorsque les saignées des combats meurtriers de 1914 et début 1915 ont commencé à vider certaines unités de 50 et parfois 75 % de leurs effectifs<sup>59</sup>. Les sources disponibles pour aborder l'état général d'une population à la veille de la première guerre mondiale ne sont pas nombreuses et souvent peu loquaces. La seule série de données vraiment disponible est constituée par l'indication de la taille des conscrits qui figure généralement sur leur matricule. Sur les 1 392 soldats mobilisés, cette information est présente pour 1 356 d'entre eux, c'est bien plus que pour leur niveau d'instruction.

#### Taille moyenne des soldats et taux de mobilisation par commune



Sources : A.D. Var, recensement de population 1911, 6 M, registres matricules, 1 R.

<sup>58</sup> L'expression de Blaise Cendrars dans l'appel lancé le 2 août 1914 dans *Le Matin*, est reprise, page 546, par Patrick Cabanel dans « *Cohésion, remous et désintégration des communautés nationales* » pages 535 à 549, dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

<sup>59</sup> Pour l'armée allemande, les rapports rédigés par les officiers subalternes, que l'on nomme parfois « *officiers de tranchées* » ou « *officiers de troupe* », considèrent, dans leur très grande majorité, que 50 % de pertes est le seuil à partir duquel il faut retirer une unité du front pour permettre l'intégration des nouveaux éléments, arrivés de l'arrière, dans de bonnes conditions. Anne Duménil « *Les combattants* », pages 321 à 338, dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

J'ai opté pour deux calculs, d'une part l'ensemble des conscrits par commune (graphique ci-dessus), d'autre part pour les seuls natifs toujours résidents des dix communes, soit 714 soldats. Deux idées simples guident la démarche qui suit. Si comme le pense Jay Winter à propos des populations défavorisées de l'Europe<sup>60</sup>, le faible taux de mobilisation répond en partie à l'état sanitaire général d'une population, l'opposé étant aussi vrai, alors la taille moyenne des soldats doit être au moins partiellement corrélée à ce taux. Par ailleurs les années de la prime jeunesse, celles où le corps évolue le plus rapidement et nécessite les plus importants apports nutritionnels, et parfois des soins médicaux, sont évidemment plus influentes sur la taille définitive des soldats que les années précédant immédiatement leur inscription dans les registres militaires, même s'il existe un facteur non négligeable lié au patrimoine génétique de ces hommes. C'est donc l'environnement sanitaire, économique et social des premières années de la vie de ces soldats qu'il s'agit de tenter de percevoir, à tout le moins d'essayer d'entrevoir. Dans un cas comme dans l'autre, le degré de corrélation est assez faible, mais il se révèle fort pour les « extrêmes ». Ainsi Bras qui a le taux de mobilisation le plus élevé, 26,67 %, est aussi la commune où la taille des soldats est la plus élevée, 165,96 cm. Inversement, Plan-de-la-Tour dont le taux de mobilisation est très bas, 9,85 %, est la commune où la taille des mobilisés est la plus courte, 162,05 cm. Un écart de presque 4 cm entre les tailles moyennes des soldats venus de ces deux villages est pour le moins significatif. Il est notoire que la taille des individus est fonction en grande partie de leur alimentation. Pauvre et insuffisante, celle-ci produit des personnes de taille modeste, devient-elle riche et variée, la stature de la population augmente<sup>61</sup>. Si l'on ne regarde que les natifs encore résidents lors de leur convocation par les autorités militaires, les écarts s'accroissent encore. Ceux de Plan-de-la-Tour demeurent les plus râblés, 162,33 cm, alors que ceux de Bras mesurent sensiblement la même taille, 1 mètre 66 environ, et ceux des Mayons atteignent 168,67 cm. La mobilisation dans ce village fût relativement faible, 15,70 %, mais assez proche du potentiel calculé à partir de la population de 1911.

Les activités économiques de Plan-de-la-Tour, mais également de Camps-les-Brignoles, Montmeyan et Méounes-lès-Montrieux peuvent apporter un début d'explication à la taille modeste des mobilisés venus de ces villages. Parmi les 1 391 soldats pour lesquels la profession nous est connue, 22 déclarent être « *bouchonniers* ». On en retrouve dans 5 communes, Plan-de-la-Tour, Carnoules, Les Mayons, Méounes-lès-Montrieux et Seillans. La taille moyenne de ces hommes n'atteint pas 1 mètre 62. En 1911, Plan-de-la-Tour comptait encore 109 bouchonniers et bouchonnières, mais 6 seulement ont été mobilisés et 3 d'entre eux se déclarent pluri-actifs, « *bouchonnier cultivateur* », « *bouchonnier menuisier* » et « *télégraphiste bouchonnier* ». Jacques Daligaux a analysé l'évolution de l'industrie du liège sur deux siècles<sup>62</sup> et a mis en lumière des phases de croissance et de recul. Les deux décennies qui clôturent le XIX<sup>ème</sup> siècle correspondent à une reprise de l'activité, modeste mais réelle, de la bouchonnerie, or c'est précisément durant cette période que sont nés 20 des 22 de nos « soldats bouchonniers ». Mais la reprise d'une activité économique n'est pas automatiquement synonyme pour les populations qui s'y adonnent d'une amélioration sensible des conditions matérielles de vie, c'est même parfois le contraire. Il semble bien qu'à Plan-de-la-Tour la reprise de l'activité ait profité essentiellement aux entrepreneurs, pas à leurs ouvriers et ouvrières, ou alors de façon très marginale. La présence de pluri-actifs bouchonniers, même s'ils ne représentent qu'un septième de l'effectif, dit

---

<sup>60</sup> L'historien américain Jay Winter, membre des comités directeur et scientifique de *L'Historial de la Grande Guerre* de Péronne dans la Somme, écrit à propos des plus pauvres et des plus défavorisés dans l'ensemble de l'Europe : « [...] les privations d'avant-guerre [ont] indirectement sauvé la vie de millions d'hommes de la classe ouvrière ou de la paysannerie la plus pauvre. Du fait de la stature rachitique et des maladies dont ils souffraient, il fut impossible à beaucoup d'entre eux, pendant la guerre, de correspondre ne serait-ce qu'aux critères les plus élémentaires de l'aptitude médicale au service ». Jay Winter, « *Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides* », page 1079, pages 1075 à 1085, traduction Arnaud Regnaud, dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

<sup>61</sup> La présence dans les rangs des mobilisés de soldats mesurant moins d'un mètre cinquante atteste de forme de « rachitisme ». Symptomatiquement c'est à Plan-de-la-Tour qu'on en compte le plus, 3, Méounes-lès-Montrieux en compte 2, Aups, Camps-la-Source, Montmeyan, Bras et les Mayons un seul, Taradeau, Carnoules et Seillans aucun. A l'opposé on ne trouve que 12 soldats d'un mètre quatre-vingt et plus, 3 à Aups et Bras, 2 à Méounes-lès-Montrieux et Carnoules, 1 aux Mayons et Seillans, aucun à Camps-la-Source, Montmeyan, Taradeau et Plan-de-la-Tour. Une fois encore c'est cette dernière commune qui présente la taille la plus haute la moins élevée, le soldat le plus grand atteignant 1,77 mètre.

<sup>62</sup> Jacques Daligaux « *L'industrie du liège dans le massif des Maures des débuts du XIX<sup>ème</sup> à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. Apogée et déclin d'une industrie rurale provençale* » dans *Provence historique*, fascicule 181, 1995, pages 385 à 409.

clairement que les revenus tirés de cette activité ne suffisent pas à subvenir aux besoins essentiels des populations qui s'y livrent. Dans une étude sur les travailleurs pluri-actifs liniers de Flandre belge et française<sup>63</sup>, j'ai eu l'occasion de montrer que le regain d'activité d'un secteur économique pouvait signifier au final un appesantissement du contrôle sur la main d'œuvre sans qu'il n'y ait une amélioration de son sort matériel. C'est un phénomène du même type qui semble-t-il se déroule dans le massif des Maures à la veille de la première guerre mondiale. La mécanisation progressive des activités de façonnage s'accompagne d'une féminisation accrue de la main d'œuvre, de l'arrivée de travailleurs étrangers toujours plus nombreux et d'une précarisation de l'ensemble de ces travailleurs, plus particulièrement les étrangers<sup>64</sup>. En 1911 toujours, on trouve également 26 bûcherons à Plan-de-la-Tour, mais aucun d'eux n'est mobilisé... Précarisation, pluri-activité, mécanisation et motorisation, donc soumission des corps au rythme de la machine, taille sensiblement moindre des conscrits par rapport à ceux des autres communes, tout indique que les populations de Plan-de-la-Tour faisaient bien partie des plus démunies évoquées par Jay Winter. Sans atteindre les mêmes proportions, le cas de Camps-les-Brignoles est sensiblement le même. La chapellerie constituait au XIX<sup>ème</sup> siècle l'un des supports de l'économie locale. Au milieu des années 1880 cette industrie connut une grave crise dont elle ne s'est pas remise, et même si quelques rares industriels mécanisèrent et motorisèrent leur production<sup>65</sup>, les populations ouvrières furent les premières victimes de cette situation, leurs revenus se réduisant comme « peau de chagrin », voire disparaissant totalement. La migration d'une part non négligeable de ces populations vers les agglomérations d'Aix et Marseille en étant une traduction, leur reconversion partielle dans les activités minières dans les secteurs de Tourves ou du Thoronet une autre.

Un autre élément, de nature un peu différente, apporte un éclairage lorsque l'on cherche à approcher l'état sanitaire d'une population, il s'agit de l'âge moyen au décès, autrement dit de l'espérance de vie à la naissance. Le calcul a porté sur les années allant de 1867 à 1899, c'est-à-dire la période de la naissance des mobilisables pour la « grande guerre ». Une fois encore force est de constater des disparités assez fortes entre les dix communes. Si la moyenne se situe autour de 47 ans et presque un mois, les situations extrêmes varient de 41 ans et 9 mois et demi (Carnoules) à 51 ans et 11 mois (Méounes-lès-Montrieux), soit un écart considérable de plus de dix ans. La faiblesse générale de l'espérance de vie dans les dix communes est une conséquence directe de l'importance de la mortalité en « bas âge », avant un an et même jusqu'à cinq ans. Passé cet âge l'espérance remonte à plus de 61 ans et de façon un peu plus homogène. La relation qu'entretiennent ces données avec celles recueillies quant à la taille des mobilisés est assez complexe, elle demanderait qu'on lui consacre une étude à elle seule<sup>66</sup>, et s'avère dans certains cas corrélée mais dans d'autres inversement corrélée. Pour quatre communes la corrélation est positive, la taille varie dans le même sens que l'espérance de vie. Camps et Montmeyan sont dans les deux cas en dessous de la moyenne quand Aups et Bras sont toutes deux au-dessus. Mieux nourris et mieux soignés les corps sont plus robustes, la taille s'élève, la vie s'allonge, moins bien nourris et soignés, les corps sont plus chétifs, la taille moindre et la vie plus courte. C'est la recherche d'une corrélation de ce type qui a au départ guidé ma démarche, et hasard de l'ordre du dépouillement des archives, ces quatre premières communes m'ont confirmé dans cette idée. Les six autres présentent des situations exactement inverses. Vivant à Taradeau, Les Mayons ou Carnoules, les soldats ont une taille supérieure à la moyenne, mais une espérance de vie plus courte. A contrario ceux de Plan-de-la-Tour, Méounes et Seillans sont plus râblés, mais peuvent espérer vivre plus longtemps. Si une forte mortalité précoce signale une population dont le niveau sanitaire est assez déplorable et raccourcit l'espérance de vie à la naissance, elle agit cependant aussi comme une forme de

---

<sup>63</sup> Frédéric Ghesquier-Krajewski, *La Lys et le lin (1750-1914), hommes, temps et espace*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Pierre Hirsch, Université Lille III Charles de Gaulle, 756 pages, mars 2002. Didier Terrier a lui montré que la pluri-activité avait été pour un temps source d'enrichissement des travailleurs du lin, mais plus à l'est dans la région, avant de les plonger dans une grande misère, Didier Terrier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, 1996, 312 pages.

<sup>64</sup> Laurie Strobant, « Les ouvriers étrangers dans l'industrie du liège varoise au tournant du XX<sup>ème</sup> siècle : entre savoir-faire recherché et précarité » dans *Freinet-Pays des Maures*, numéro 13, 2017, pages 37 à 58.

<sup>65</sup> Edmond Ortigue et Raymond Rolland, « Les chapeliers de Camps-la-Source (XV<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècle) », dans *Etudes rurales*, n°93-94, 1984, pages 243 à 270. Certaines conclusions de ce travail semblent toutefois assez discutables.

<sup>66</sup> Il conviendrait en particulier d'envisager la présence de personnel de santé, médecin mais aussi sage-femme et infirmière ou encore pharmacien, mais aussi de calculer le poids réel de la mortalité infantile.

« sélection naturelle » en ne maintenant en vie que les individus les plus robustes. Une mortalité précoce plus faible décime moins les jeunes générations, mais en maintenant en vie des individus qui n'auraient pas survécu dans des conditions plus difficiles, elle donne leur chance à des enfants de constitution plus chétive et qui, arrivés à l'âge adulte, ne permettent pas aux hommes « *de correspondre ne serait-ce qu'aux critères les plus élémentaires de l'aptitude médicale au service* ». Si elle n'épuise pas totalement la demande d'explication, la proposition de Jay Winter en apporte une partie non négligeable, que confirment les analyses au niveau local.

#### **Espérance de vie et mortalité 1867-1899<sup>67</sup>**

	CLB <sup>68</sup>	M	A	B	T	PT	MM	LM <sup>69</sup>	C	S	Total
<b>Espérance de vie</b>	42 ans 8 mois	42 ans 6 mois	47 ans 7 mois	49 ans 2 mois	45 ans 9 mois	50 ans 9 mois	51 ans 11 mois	43 ans 8 mois	41 ans 9 mois	49 ans 7 mois	47 ans 1 mois
<b>Décès avant un an</b>	15,67 %	18,89 %	12,47 %	12,86 %	11,72 %	10,41 %	10,75 %	18,84 %	16,18 %	11,95 %	13,41 %
<b>Décès jusqu'à 5 ans</b>	30,96 %	29,82 %	23,20 %	20,94 %	21,72 %	16,39 %	19,59 %	26,09 %	28,79 %	20,68 %	23,40 %
<b>Espérance au-delà de 5 ans</b>	61 ans 6 mois	60 ans 3 mois	61 ans 8 mois	62 ans	58 ans 2 mois	60 ans 7 mois	64 ans 5 mois	58 ans 11 mois	58 ans 5 mois	62 ans 4 mois	61 ans 2 mois

Source : A.D. Var, Etat civil, 7 E, registres des décès.

D'autres facteurs, liés à la structure de la population des dix communes, ont en partie joué leur rôle : la nationalité, le sexe et l'âge. A partir du recensement de 1911<sup>70</sup> il est possible d'approcher ces éléments peu de temps avant le déclenchement de la guerre. Une pyramide des âges de cette population permet d'envisager assez facilement la place occupée par les mobilisables et les mobilisés effectifs dans les communautés villageoises. Les populations non mobilisables, parce que masculines mais trop âgées ou trop jeunes, féminines ou encore étrangères figurent en gris foncé. Les hommes potentiellement mobilisables durant la guerre, donc les citoyens français des « *classes* » 1887 à 1919, figurent en gris plus clair. Les hachures obliques noires signalent les 999 hommes réellement mobilisés durant tout ou partie du conflit dont le lieu de résidence est une des dix communes lors de leur inscription dans les registres matricules militaires.

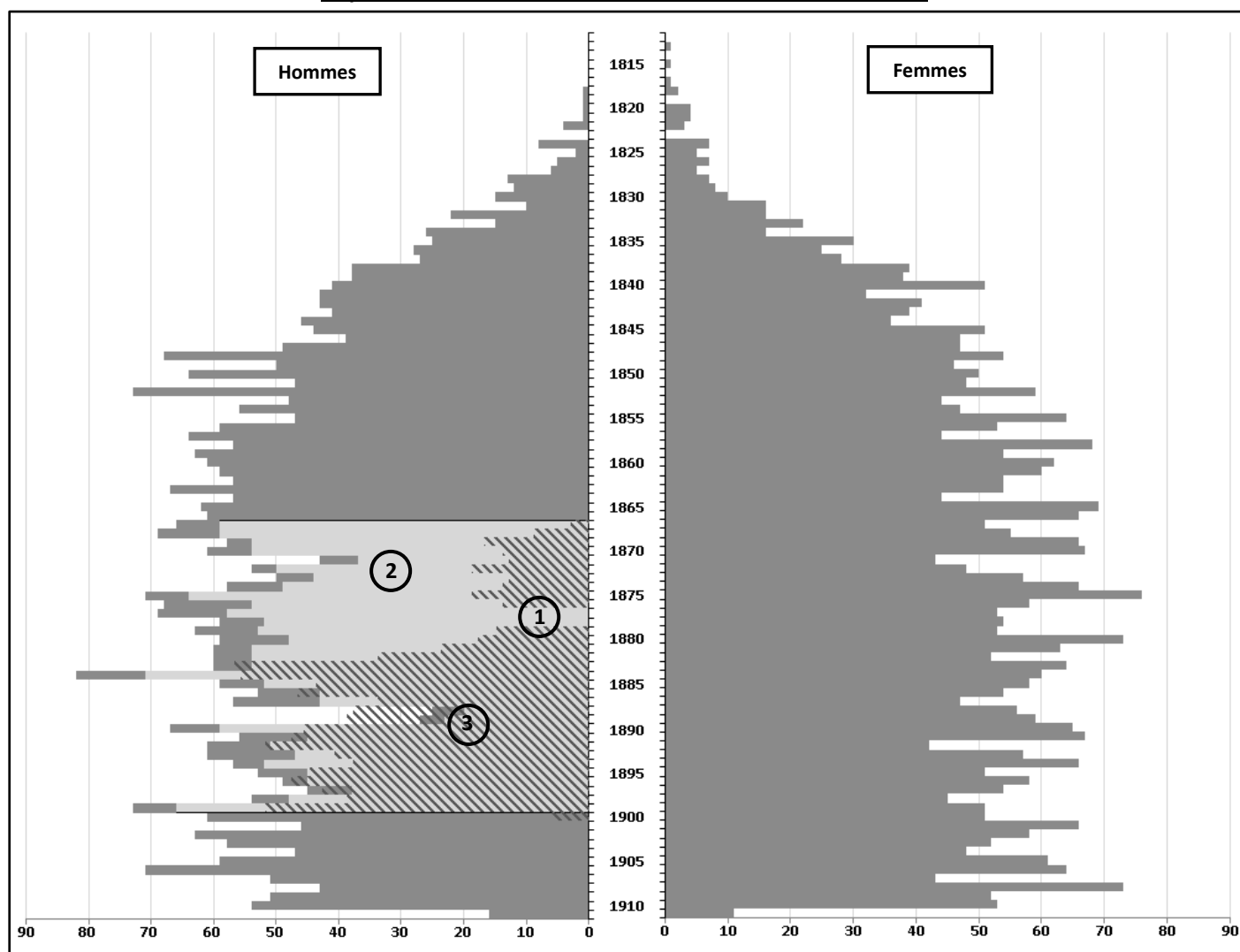
<sup>67</sup> Les résultats portent sur les 8 769 décès pour lesquels l'âge du défunt est connu avec une certaine précision, mais ils ne constituent qu'une approche de la réalité tant sont évidents les changements qui surviennent dans la deuxième moitié des années 1880, avec notamment une progressive, mais nette, raréfaction des cas de mortalité infantile.

<sup>68</sup> La faiblesse de l'espérance de vie, mais plus encore le fait que presque un enfant sur trois ne dépasse pas l'âge de 5 ans montrent la rudesse des conditions de vie à Camps-lès-Brignoles à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en particulier la question de l'accès de la population à l'eau potable en quantité suffisante notamment lors des épidémies de choléra comme celle de 1879. Ceci éclaire l'importance que le maire Marcelin Marin a accordé au projet de fontaine développé au début du XX<sup>ème</sup> siècle, voir note 35 et A.D. Var, Santé publique et hygiène, choléra, 5 M 27, Choléra : rapports (1835 à 1854, 1866, 1884), 5 M 28, Choléra : rapports sur les épidémies de 1865 et de 1884 et A.D. Var, Affaires communales, dossiers préfectoraux, 2 Op 30/5, Eaux, adduction, (1900-1939), Camps-la-Source.

<sup>69</sup> Les Mayons est la seule des dix communes où j'ai trouvé un cas de centenaire.

<sup>70</sup> A.D. Var, recensements de population, 1911, 6 M, 136 Camps-la-Source, 259 Montmeyan, 91 Aups, 116 Bras, 375 Taradeau, 280 Plan-de-la-Tour, 251 Méounes-lès-Montrieux, 249 Les Mayons, 142 Carnoules et 345 Seillans.

## Population, mobilisables et mobilisés des dix communes



Sources : A.D. Var, recensement de population 1911, 6 M, et registres matricules, 1 R.

Trois éléments appellent à mes yeux une explication. Premièrement l'absence, en fait la quasi absence<sup>71</sup>, de mobilisés nés en 1877 ou 1878. Constaté au départ pour la seule commune de Camps, cette absence pouvait n'être qu'une coïncidence, sur les dix communes varoises cela ne l'est évidemment plus, d'autant que les années 1873 et 1875, qui présentent à Camps la même caractéristique, ne la présentent plus pour l'ensemble. Envisagé dans un premier temps « l'accident » démographique est invalidé par la présence, en nombre conséquent, dans les registres de recensement d'hommes nés durant ces deux années. On peut, sans grand risque d'erreur, exclure l'idée d'une forme de réforme « générale » par les armées de l'ensemble des 110 hommes nés ces deux années et résidants encore dans l'une des dix communes. Reste alors l'hypothèse du « *défait de source* », véritable hantise de l'historien, et puisqu'il s'agit de sources numérisées, le « défaut » peut provenir de deux niveaux. Soit la source première n'existe plus physiquement, destructions et pertes accidentelles touchent malheureusement parfois les dépôts d'archives, si les documents n'ont pas disparu avant de quitter les administrations qui les ont produits, soit elle existe toujours, et là deux nouvelles possibilités existent, l'absence de numérisation<sup>72</sup> et donc l'impossibilité d'apparaître, ou, si la numérisation a bien lieu, un défaut d'indexation qui aboutit lui aussi à l'impossibilité de figurer dans les réponses fournies aux requêtes de recherche. C'est cette dernière explication qui est la bonne. Reste que pour la question qui

<sup>71</sup> Sur les 1 392 mobilisés enregistrés, 2 sont nés en 1878, mais ils n'habitent plus l'une des dix communes, ils résident à Hyères et Toulon dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle puisque c'est dans ces villes qu'ils sont enregistrés lors de leur vingtième année.

<sup>72</sup> Cette éventualité semble à exclure puisqu'une interrogation de la base de données non plus par « communes » mais par « classe » donne pour celles de 1897 et 1898 un résultat similaire en nombre de registres, pour le centre de Toulon au moins, aux années qui précèdent et qui suivent.

nous préoccupe, l'impact sur les communautés villageoises du départ d'une partie des hommes, cela a une incidence relativement faible, ce biais devant nous amener à regarder comme des minimas les ordres de grandeur qui ressortent des analyses. Le second point appelle une explication moins archivistique mais plus historique. Il nous amène à considérer de quels hommes « mobilisables » mais « non mobilisés » nous parlons. Il s'agit d'hommes de plus de 35 à 40 ans dans l'ensemble. 35 ou 40 ans c'est encore jeune aujourd'hui, mais entre 1914 et 1918, cela ne signifie pas exactement la même chose. Il n'est pas rare que 20 ou 25 ans de travaux agricoles ou industriels particulièrement éreintants n'aient déjà usé les corps, qui parfois, dès le départ, étaient d'assez faible constitution. Que certains ne se soient pas trouvés en condition pour remplir les critères minimums pour faire d'eux des soldats n'a donc rien de surprenant. Il s'agit par ailleurs d'hommes destinés à servir dans des régiments territoriaux et pour les plus âgés dans les réserves de ces régiments. Pour ces hommes, contrairement à ce qu'elle manifesta à l'égard de leurs cadets, notamment à l'égard des blessés au front, l'institution militaire s'est souvent montrée moins sourcilieuse pour leur reconnaître un cas de réforme, et ce, même durant les années de guerre<sup>73</sup>. Le dernier élément est évidemment le vide créé par la mobilisation générale. Les générations nées entre 1887 et 1899 sont presque totalement absentes durant la guerre. Ne demeurent dans les villages que les étrangers et les rares hommes rejetés par la médecine militaire. Même si la correspondance entre la population recensée en 1911 et les déclarations de résidence des conscrits n'est pas rigoureusement exacte, des déplacements pouvant avoir eu lieu, il n'en demeure pas moins que l'absence quasi-totale de ces hommes s'est fait fortement ressentir, tant sur le plan affectif que sur le plan matériel, en particulier lors des périodes de gros travaux agricoles.

## Violence subie

Mais cette absence ne signifie nullement, sauf situation exceptionnelle et extrême, rupture du lien entre les hommes au front et les familles et les proches restés à l'arrière. Dit autrement, outre le traumatisme lié aux absences, les familles et les communautés, mais aussi les soldats eux-mêmes bien évidemment, ont également dû affronter les traumatismes liés aux situations de combat et à leurs conséquences. 165 Campsois mobilisés ont connu 72 traumatismes, les 1 392 « Varois »<sup>74</sup> en ont connu 682 entre août 1914 et juin 1919. On compte ainsi 238 décès<sup>75</sup>, 31 intoxications au gaz, dont aucune, semble-t-il, n'a entraîné la mort, 316 blessures et 94 captivités. Calculer un pourcentage n'aurait ici aucun sens, certains soldats ayant connu plusieurs fois une ou plusieurs blessures, certains blessés ayant été gazés, d'autres fait prisonniers, certains enfin étant décédés... C'est soldat par soldat qu'il faut tenter d'analyser ces données pour en comprendre l'impact. Il nous faut donc passer des traumatismes, les événements, aux traumatisés, les hommes qui les ont subis. Le tableau suivant tente de synthétiser les grandes catégories de traumatisés. Certaines catégories ont un côté un peu artificiel, je dois le reconnaître, du fait que la réalité ne se laisse pas facilement enfermer dans des catégories près-établies.

---

<sup>73</sup> Parmi les 1 392 soldats mobilisés dans les dix communes, 66 furent réformés durant la guerre soit presque 4,75 % du total et les « libérés de toute obligation militaire » furent encore plus nombreux, 86, ce qui porte l'ensemble des soldats retirés des unités pour ces deux seuls motifs à presque 11 % du total.

<sup>74</sup> J'adopte ici pour les mobilisés des dix communes la même généralisation de vocabulaire que pour les Campsois.

<sup>75</sup> Certains décès sont survenus après la fin de la guerre en juin 1919. C'est le cas du Campsois Augustin Donadey, soldat au 163<sup>ème</sup> RI, qui décède le 20 novembre 1919 des suites d'une blessure reçue le 21 septembre 1918 à Minaucourt-le-Mesnil-lès-Hurlus dans la Marne.

### Soldats varois traumatisés entre août 1914 et juin 1919

Résidence	Blessés	Blessés plusieurs fois	Blessés décédés	Blessés et gazés	Gazés	Captifs	Blessés et captifs	Captifs décédés	Décédés, tués, disparus	Total	Mobilisés résidents	%
?					1					1	1	100,00
Camps	9	7	6	1	2	9	1	2	18	55	123	44,72
Montmeyan	5	2	2			2	3		6	20	47	42,55
Aups	14	9	4	1	2	8	2		15	55	143	38,46
Bras	17	14	2	1		5			26	65	171	38,01
Taradeau	4		1	1	1	3			6	16	37	43,24
Plan de la Tour	8	4	5	1		3	2	2	15	40	79	50,63
Méounes	6	4	3		1	1	1		12	28	88	31,82
Les Mayons	4	2	1	1		1	1		12	22	40	55,00
Carnoules	11	6	4	3	2	9		1	16	52	134	38,81
Seillans	18	3	4	3	1	12	3	1	20	65	132	49,24
Autres	38	13	10	7	4	18	5	3	45	143	397	36,02
Ensemble	134	64	42	19	14	71	18	9	191	562	1 392	40,37

Source : A.D. Var, registres matricules, 1 R.

Ainsi « *Blessés plusieurs fois* » regroupe outre les soldats qui ont reçu des blessures à plusieurs reprises durant les combats, également ceux que l'on nomme les « *blessés multiples* », c'est-à-dire les hommes ayant été blessés plusieurs fois le même jour, souvent au même moment, en différentes parties du corps. De même, le groupe « *Gazés* » rassemble les soldats intoxiqués une ou plusieurs fois. Le cas d'un Campsois éclairera mon propos et la difficulté de cet exercice de classement. Joseph Fiore est né en 1887 à Marseille et enregistré par les autorités militaires en 1907 alors qu'il réside à Camps. Durant la guerre, il sert dans les rangs du 111<sup>ème</sup> RI lorsqu'il est « *deux fois blessé au bois de la Gruerie en 1915* »<sup>76</sup> en Argonne près de Vienne-le-Château. Que faut-il comprendre ? Que lors de son séjour dans la Marne il a subi deux blessures le même jour ou qu'à deux moments distincts, mais au même endroit, une blessure lui a été infligée ? Est-il un blessé « multiple » ou « à plusieurs reprises » ? Par ailleurs il est de nouveau « *blessé le 1-11-1916 à Denrécourt* » dans la Somme et les rangs du 364<sup>ème</sup> RI cette fois, puis porté « *disparu le 27 mai 1918* » selon son nouveau régiment d'affectation, le 65<sup>ème</sup> RI. Il est en réalité fait prisonnier à Tinquieux près de Reims. Rapatrié d'Allemagne à une date inconnue, il est « *décédé le 11 mars 1919 à l'hôpital maritime de Cherbourg des suites de maladie* »<sup>77</sup>. Un unique soldat, quatre ou cinq traumatismes selon la réponse apportée à sa situation de 1915, catégoriser son parcours durant la guerre n'est pas simple... Décédé de maladie et après captivité, il est compté au sein des « *Captifs décédés* ». Au-delà des difficultés de la catégorisation, et des « abus » qui peuvent en résulter, restent des ordres de grandeur qui me semblent, eux, révélateurs. Relever que 4 soldats sur 10 ont été traumatisés<sup>78</sup> et que presque 1 sur 5 parmi eux n'est pas revenu de la guerre, c'est dire assez la violence que les corps et les esprits des combattants ont subie. Une lecture attentive du tableau met en lumière des disparités entre les dix communes extrêmement sensibles et qui ne recoupent pas les différences relevées pour la mobilisation. Ainsi avec 55 % de soldats traumatisés Les Mayons est la commune qui a été la plus touchée (+ 14,5 % environ par rapport à la moyenne) alors qu'elle figurait en dessous de la moyenne pour la proportion de mobilisés. Inversement Méounes-lès-Montrieux est

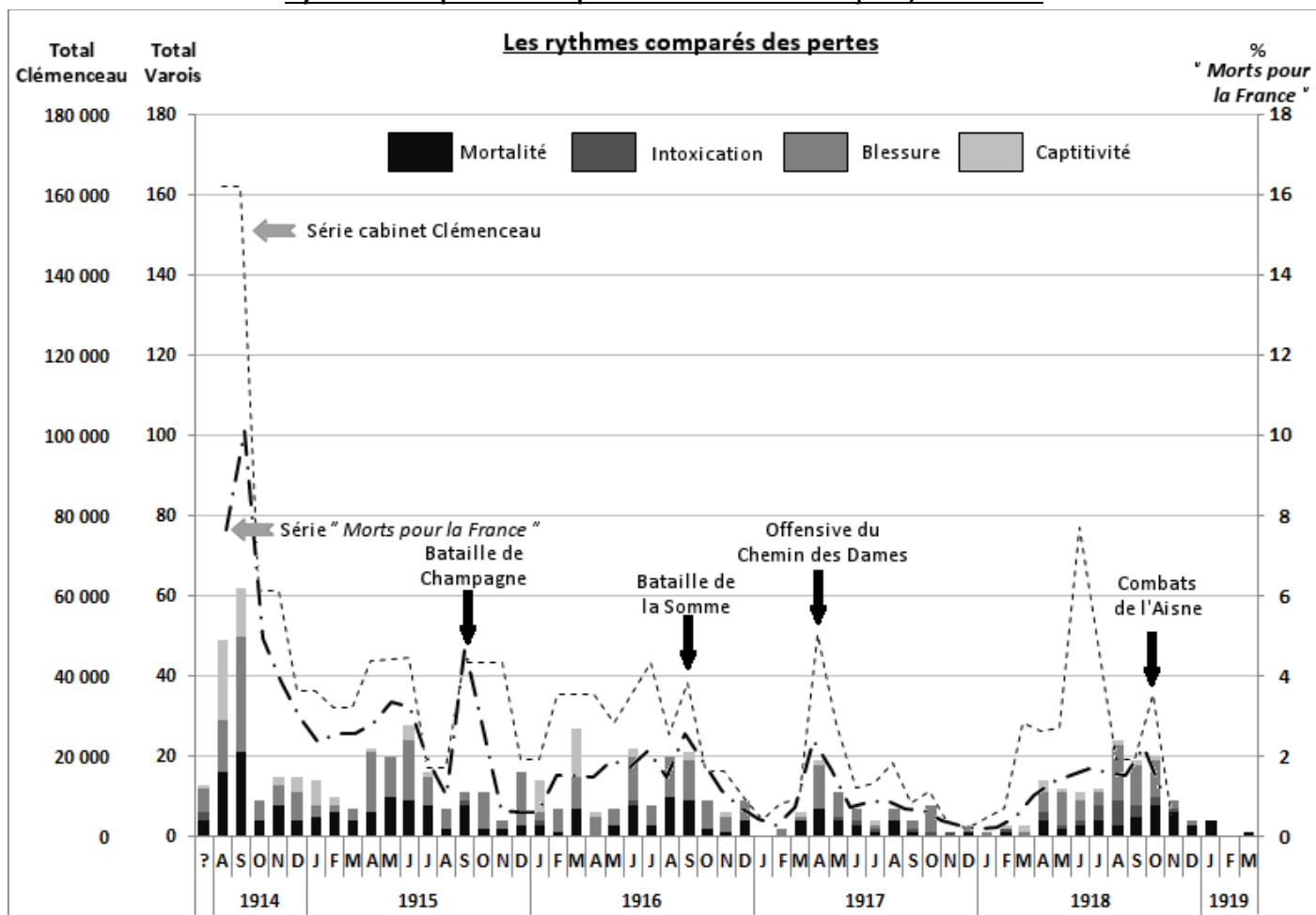
<sup>76</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 869 pour cette citation et les suivantes.

<sup>77</sup> Le nom de Joseph Fiore ne figure pourtant pas sur le monument aux morts ou la plaque apposée sur le mur de la mairie de Camps, je reviendrai plus loin sur ce point.

<sup>78</sup> Je n'ignore pas que certains traumatismes ne figurent pas dans les registres matricules comme celui que l'on a parfois nommé l'« *obusite* » en français, « *shell shock* » en anglais ou encore « *Kriegshysterie* » en allemand, et plus généralement l'ensemble des maladies nerveuses dues au stress lié aux longs et multiples séjours en premières lignes, ainsi qu'aux tirs quasi-permanents de l'artillerie. Faute de source, sauf à consulter les dossiers de la médecine militaire, ce que je n'ai pas fait, je n'ai pas pu prendre en compte ce paramètre qui, in fine, ne ferait qu'amplifier les constatations.

nettement moins touchée (presque – 8 %) alors que la mobilisation y était la plus forte (+ 5 %). Entre les deux localités c'est un différentiel considérable de plus de 23 % que l'on enregistre.

### Rythmes comparés des « pertes » de l'armée française, 1914-1919



Sources : S.H.D., GR 6 N 58/1, Olivier Guillot et Antoine Parent « *Adieu la vie, adieu l'amour* » op.cit., et A.D. Var, registres matricules, 1 R.

Puisque l'explication ne réside pas à l'évidence dans le point de départ, la mobilisation, c'est par conséquent le parcours des soldats, leur trajectoire durant « leur » conflit, qu'il convient d'interroger. Une première approche peut consister à « vérifier » si les parcours des Varois recoupent, en totalité ou en partie, les parcours perçus à l'échelle nationale. Le point de départ de cette vérification réside dans les rythmes auxquels les soldats ont reçu des traumatismes, qu'ils aient ou non entraîné la mort. L'étude d'Olivier Guillot et Antoine Parent<sup>79</sup> autorise une perception des décès, et d'eux seuls, mois par mois à partir d'un vaste échantillon de la base « *Morts pour la France* » dont font peut-être partie certains Varois. Ce premier comptage, qui me servira de série de référence, peut être complété par la série mensuelle des pertes de l'ensemble des armées françaises que l'on trouve dans les archives du cabinet du chef de gouvernement Georges Clémenceau<sup>80</sup>. Plus ample que la précédente, puisqu'elle comptabilise les prisonniers, les décédés et les disparus « *sur le terrain* » mais aussi « *dans les hôpitaux* », donc partiellement les blessés, cette série souffre d'être « brute », c'est-à-dire basée uniquement sur les remontées en provenance des autorités militaires et sans vérification ni recul, et en outre de laisser dans l'ombre tous les cas de blessures n'ayant pas entraîné la mort, ou, le cas échéant, hors d'un hôpital.

<sup>79</sup> Olivier Guillot et Antoine Parent « *Adieu la vie, adieu l'amour* » op.cit.

<sup>80</sup> S.H.D., GR 6 N 58/1 Tableaux et graphiques de statistique générale concernant la guerre. Effectifs, armements, munitions, fabrications, aéronautique, guerre sous-marine, graphique n°6.

Un premier regard indique clairement des tendances identiques pour les trois séries, ce qui « valide » les données extraites des registres matricules pour les Varois. Les chiffres du cabinet Clémenceau ont tendance à amplifier les « pics » de pertes, mais globalement leur évolution suit celle de la série « *Morts pour la France* », sauf pour les mois de juin et juillet 1918. Dans les trois cas on voit nettement que les deux premiers mois de la guerre ont été les plus difficiles pour l'armée française et surtout pour ses soldats. Très souvent c'est avec la guerre de tranchées que nous associons les pertes subies et les atrocités vécues par les soldats. La réalité est en grande partie autre. La guerre de mouvement expose bien plus les soldats au feu de l'ennemi que la guerre de position même si celle-ci autorise un usage accru et massif de l'artillerie. Par ailleurs durant les premiers mois de la guerre, l'armée française est encore équipée du fameux pantalon « garance », « *la culotte rouge* » de Claudin, et du calot de drap qui transforment les soldats en « cible de foire » pour les mitrailleurs allemands, dans le cas du premier, et les rend particulièrement vulnérables aux blessures à la tête dans le cas du second<sup>81</sup>. Enfin, et sur ce point l'ensemble des témoignages recueillis concorde, qu'ils proviennent de soldats ayant servi dans les rangs des armées alliées ou celles des empires centraux, la guerre se prolongeant les soldats qui ont survécu aux premières saignées de l'été 1914 apprennent de mieux en mieux à identifier les types de menaces, notamment la variété grandissante des obus et des engins ayant servi à les lancer, et partant à s'en prémunir, lorsqu'ils le peuvent. Les Varois ont été de toutes les grandes batailles, sauf peut-être celle de Champagne en septembre 1915, et seul l'hiver 1915-1916 et le mois d'août 1918 accusent une « déformation positive » par rapport aux deux autres séries. Les tendances générales se retrouvant, il est loisible de regarder le détail pour tenter de comprendre les disparités assez grandes que l'on constate entre les communes de l'échantillon.

### Treize unités « mortifères »

Deux listes ont été dressées au terme de la saisie de l'ensemble de la base de données des combattants. La première regroupe les unités dans lesquelles les Varois ont été le plus mobilisés, c'est-à-dire celles où 15 soldats au moins ont débuté la guerre. On en compte 25 sur les 297 « fréquentées » par l'ensemble des soldats sur toute la durée du conflit. La seconde liste concerne les unités où servaient les soldats lors de leur décès. Ont été retenues, au départ, celles où au moins 5 soldats sont décédés quel que soient les circonstances de ce décès. Cette seconde liste ne compte plus que 13 unités, toutes d'infanterie<sup>82</sup>, sur un total de 92 ayant été le cadre du décès d'un Varois. Si l'on rapproche ces deux listes l'une de l'autre et que l'on complète le nombre de décès pour les unités présentes dans la première mais absentes de la seconde, le résultat est assez édifiant. Ces deux courtes listes regroupent un peu moins de 80 % des soldats lors de la mobilisation et un peu plus de 60 % des décès. Les unités qui ne relèvent pas de l'infanterie, équipage de la flotte (EF), équipage du train (ET), régiment d'artillerie de campagne (RA), régiment du génie (RG), section de commis et d'ouvriers de l'armement (SCO) et section d'infirmiers militaires (SIM) ont toutes une proportion de décès dans leurs rangs assez nettement inférieure à celle des mobilisés. Seul le 2<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de montagne (RAM) de Nice présente des taux comparables pour les deux variables. Pour les unités d'infanterie la situation est assez contrastée. Les quatre bataillons de chasseurs à pied présentent des taux de mortalité supérieurs à leur taux de mobilisation. Ceci est particulièrement vrai pour les 23<sup>ème</sup> et 27<sup>ème</sup> BCP de Grasse et de Menton. Au sein des régiments d'infanterie, les 163<sup>ème</sup> et 173<sup>ème</sup> RI de Nice et de Corse retiennent l'attention. A eux deux, ces régiments ont mobilisé moins de 10 % des Varois, mais ils représentent presque 20 % des décès. Les autres régiments montrent des taux souvent voisins, mais l'on notera que les 111<sup>ème</sup> et 112<sup>ème</sup> RI d'Antibes et de Toulon, qui ont le plus mobilisé nos Varois, sont également ceux où les décès ont été très fréquents. Les trois régiments d'infanterie coloniale ont tous des taux de mortalité au moins égaux à leur taux de mobilisation. Reste le 113<sup>ème</sup> régiment territorial d'infanterie d'Antibes dont la mortalité est moindre, mais, cela a déjà été relevé, par définition les « territoriaux », plus âgés, étaient souvent moins exposés que leurs cadets. On retrouve ici très clairement les résultats des analyses d'Olivier Guillot et Antoine Parent quant aux inégalités de temps de survie, en particulier le fait que servir dans l'infanterie soit dès le départ un facteur de réduction de ce temps. Toutefois, les différences assez marquées entre régiments

<sup>81</sup> Sophie Delaporte, « *Médecine et blessures de guerre* », pages 347 à 355, dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

<sup>82</sup> Il s'agit des 7<sup>ème</sup>, 23<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> et 27<sup>ème</sup> BCP, des 3<sup>ème</sup>, 111<sup>ème</sup>, 112<sup>ème</sup>, 141<sup>ème</sup>, 163<sup>ème</sup> et 173<sup>ème</sup> RI, enfin des 4<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> RIC.

d'infanterie, mais aussi entre régiments d'infanterie, régiments d'infanterie coloniale et bataillons de chasseurs à pied, appellent d'autres explications qui ressortissent, à mon sens, des conditions et des terrains d'engagement de ces unités, donc du commandement militaire pris dans sa globalité. L'attitude des médecins-majors vis-à-vis des blessés a, elle aussi, joué un rôle. Au passage on notera que si, depuis la « mutinerie » du 17<sup>ème</sup> RI lors de « *la révolte des gueux* » en juin 1907, le recrutement des formations militaires n'est plus départemental, il n'en reste pas moins globalement très régional. En dehors du 22<sup>ème</sup> RIC d'Angoulême, les unités dans lesquelles sont mobilisés une large majorité des Varois se situent toutes dans un « petit » quart sud-est de la France<sup>83</sup>.

#### Unités lors de la mobilisation et du décès des Varois<sup>84</sup>

N°	Type	Mobilisés	%	Décédés	%	Quartiers
7	BCP	71	6,49%	12	7,89%	Draguignan
23	BCP	25	2,29%	14	9,21%	Grasse
24	BCP	29	2,65%	5	3,29%	Villefranche sur mer
27	BCP	54	4,94%	12	7,89%	Menton
5	EF	78	7,13%	4	2,63%	Toulon
15	ET	54	4,94%	0	0,00%	Orange
10	RA	41	3,75%	2	1,32%	Toulon
19	RA	24	2,19%	0	0,00%	Nîmes
38	RA	23	2,10%	0	0,00%	Nîmes
55	RA	21	1,92%	2	1,32%	Orange
2	RAM	22	2,01%	3	1,97%	Nice
7	RG	40	3,66%	4	2,63%	Avignon
3	RI	43	3,93%	5	3,29%	Digne
52	RI	16	1,46%	1	0,66%	Montélimar
111	RI	131	11,97%	17	11,18%	Antibes
112	RI	106	9,69%	15	9,87%	Toulon
141	RI	33	3,02%	5	3,29%	Marseille
163	RI	68	6,22%	20	13,16%	Nice
173	RI	26	2,38%	10	6,58%	Corse
4	RIC	31	2,83%	8	5,26%	Toulon
8	RIC	20	1,83%	5	3,29%	Brignoles/Tarascon
22	RIC	36	3,29%	5	3,29%	Marseille
113	RTI	60	5,48%	3	1,97%	Antibes
15	SCO	19	1,74%	0	0,00%	Marseille
15	SIM	23	2,10%	0	0,00%	Marseille
		<b>1094</b>		<b>152</b>		
		<b>78,71%</b>		<b>62,55%</b>		

Source : A.D. Var, registres matricules, 1 R.

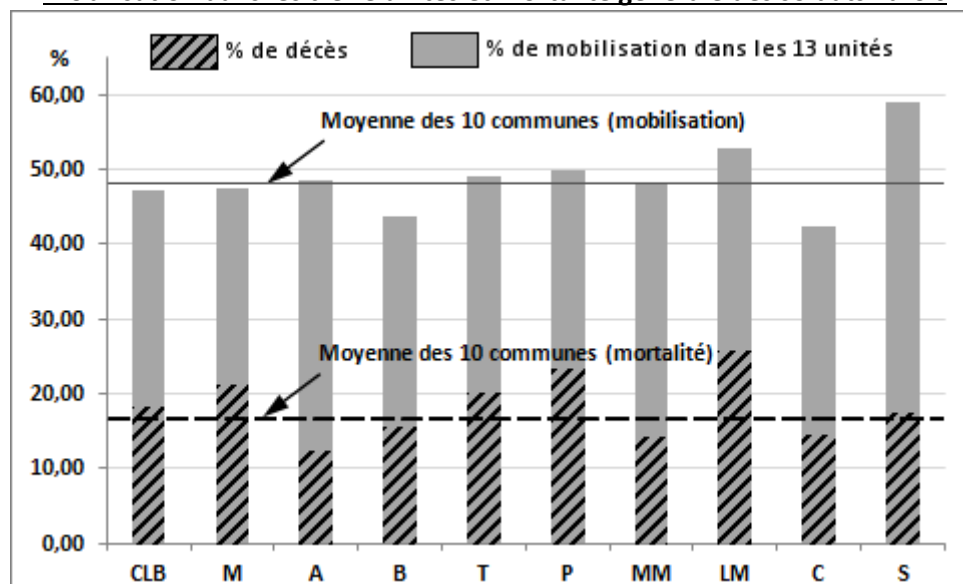
Pour mesurer les conditions d'engagement de ces unités, il est nécessaire préalablement de les resituer dans le cadre général qui est celui des armées françaises en août 1914. Le plan XVII qui préside à la mobilisation et la concentration des troupes, prévoit la formation de cinq armées dans le nord-est de la France entre la frontière suisse

<sup>83</sup> Ceci n'exclut nullement que certains soldats aient été mobilisés très loin de chez eux, comme les chasseurs des 3<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> BCP de Langres et de Brienne, les aviateurs des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> groupement d'aviation (GA) de Dijon et Reims ou encore les sapeurs du 8<sup>ème</sup> RG du Mont-Valérien. Toutefois ces cas de « mobilisation au loin » demeurent limités si l'on prend en compte l'ensemble des mobilisés des dix communes.

<sup>84</sup> Les % de mobilisés et de décédés par unités sont calculés par rapport au total des mobilisés et décédés figurant dans le tableau, donc 1 094 mobilisés et 152 décédés. Les pourcentages se trouvant sous ces totaux correspondent au rapport entre ces derniers et le nombre total de mobilisés (1 392) et de décédés (244).

et les Ardennes. Les première, deuxième et troisième armées doivent se lancer dans une vaste offensive pour reprendre les « *provinces perdues* » et pénétrer dans le territoire du II<sup>ème</sup> Reich par la Lorraine. Dans ce cadre c'est la II<sup>ème</sup> armée du général de Castelnau<sup>85</sup> qui doit constituer le fer de lance des armées françaises. Forte de plus de 300 000 hommes, la II<sup>ème</sup> armée regroupe les 8<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> corps d'armée auxquels s'ajoutent des éléments d'artillerie lourde, de cavalerie, du génie et de l'aviation. Placé au centre du dispositif, le 15<sup>ème</sup> corps d'armée du général Espinasse, « pointe du fer de lance », comprend, entre autres, les 29<sup>ème</sup> et 30<sup>ème</sup> divisions d'infanterie (DI). Sept de nos unités se trouvent précisément dans la 29<sup>ème</sup> DI : les 3<sup>ème</sup>, 111<sup>ème</sup>, 112<sup>ème</sup> et 141<sup>ème</sup> RI et les 23<sup>ème</sup>, 24<sup>ème</sup> et 27<sup>ème</sup> BCP. Le 173<sup>ème</sup> RI appartient à la 30<sup>ème</sup> DI. Le 163<sup>ème</sup> RI quant à lui est d'abord placé dans la 44<sup>ème</sup> DI, division isolée, mais qui se trouve provisoirement rattachée en août 1914 à la II<sup>ème</sup> armée. Le 7<sup>ème</sup> BCP fait partie de la I<sup>ère</sup> armée qui doit percer dans les Vosges vers l'Alsace, et les 4<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> RIC sont rattachés à la 2<sup>ème</sup> division d'infanterie coloniale (DIC) de la IV<sup>ème</sup> armée dont le rôle est de soutenir la I<sup>ère</sup> armée. En résumé toutes ces unités sont, dès l'engagement des combats, placées en position de jouer les premiers rôles et les soldats qui les composent s'en trouvent d'autant exposés. Lors de leur mobilisation, 683 Varois ont été appelés directement dans l'une de ces treize unités, soit 48,38 % des mobilisés, avec toutefois des disparités communales assez sensibles, notamment entre Carnoules et Seillans.

### Mobilisation dans les treize unités et mortalité générale des soldats varois



Source : A.D. Var, registres matricules, 1 R.

La corrélation entre le taux de mobilisation dans les 13 unités et la mortalité générale des soldats se vérifie pour 6 communes sur 10. Si pour Camps, Montmeyan, niveau faible de mobilisation mais forte mortalité, Aups et Méounes, niveau fort de mobilisation mais plus faible mortalité, les deux variables ne semblent pas corrélées, en revanche pour Bras et Carnoules elles le sont puisque les deux communes présentent des niveaux plus faibles que la moyenne dans les deux cas. Pour Taradeau, Plan de la Tour, Seillans et surtout Les Mayons, la corrélation est aussi établie mais à des niveaux supérieurs à la moyenne pour chacune des variables. Une fois encore, les faits n'épuisent pas la demande d'explication, mais ils concourent à compléter le faisceau des causes expliquant les nettes disparités intercommunales de mortalité. Un dernier élément d'explication, déjà évoqué partiellement et qui n'est pas sans rapport avec les analyses précédentes, apporte, lui aussi, son éclairage : le sort réservé aux blessés. Il semble que sur ce point également il y ait eu une autre forme « *d'inégalité* ». Deux cas particuliers peuvent illustrer et introduire le propos. Le premier n'est qu'indirectement lié aux Varois et concerne un jeune soldat héraultais, de Laverune, Gratien Malavialle. Après quelques semaines à peine de formation en caserne, les jeunes hommes de la classe 1914, ceux nés en 1894, sont envoyés au front dès l'automne pour combler les lourdes pertes subies par certaines unités durant les mois d'août et septembre 1914. Peu préparés, peu aguerris pour la guerre de position qui s'installe, ces soldats ont,

<sup>85</sup> Le général de Castelnau est l'auteur du plan XVII et un des bras droits du chef d'État-major, le général Joffre. Le plan XVII doit sa dénomination au fait qu'il soit le 17<sup>ème</sup> plan de guerre contre l'Allemagne établi depuis la guerre franco-prussienne de 1870.

plus que les autres, souffert de leur premier, et très souvent dernier, hiver au front. C'est le cas de ce jeune soldat du 163<sup>ème</sup> RI qui a eu les pieds gelés, comme plusieurs de ses camarades. « *Pourquoi ne pas avoir évacué ces hommes, tout au moins à une ambulance divisionnaire où des soins eussent pu leur être utiles. La faute en est au Major qui avait charge d'âmes ! Mon frère n'échappa à la règle générale qu'avec un semblant de guérison qui lui procura le plaisir de reprendre le collier pour y souffrir encore moralement et physiquement jusqu'à sa deuxième blessure* »<sup>86</sup>. Celle-ci n'a pas tardé puisqu'elle survient en avril 1915 dans le secteur de Flirey lors de la première grande offensive à laquelle participe ce jeune soldat<sup>87</sup>. Ayant cherché son frère durant une partie de la nuit suivant l'attaque, Marius Malavialle précise « *Vers les huit heures, j'aperçois, venant de l'arrière, un homme, la tête enveloppée de bandes blanches [...]. C'est mon frère dont le major a refusé l'évacuation après avoir reçu une balle dans le coup [sic]. Ah ! le salaud ! dis-je. Il a osé te garder avec une pareille blessure, et encore te prier de remonter ici ? C'est inhumain de sa part. Puisse-t-il, à son tour, recevoir une marmite sur le crâne. [...]* » « *Pourquoi faut-il qu'un médecin se permette de renvoyer aux tranchées un blessé qui a fait tout son devoir de soldat !* ». [...] *Je l'accompagnerai jusqu'à la route de Bernicourt, où il rejoindra par ses propres moyens le village d'Ansauville, lieu de notre repos. Par la suite, il reprendra sa place parmi les combattants jusqu'à sa deuxième blessure, sans caractère de gravité, et mourra à Dijon, des suites de la première, gangréneuse, blessure infectée* »<sup>88</sup>. On lit la colère et l'indignation d'un soldat qui ne refuse pas l'idée de laisser sa vie durant la guerre, mais qui refuse, pour son frère ou tout autre, de l'y perdre de cette façon.

Le second cas concerne également une fratrie, au sort très variable. Gabriel, Paul et Antoine Constantin sont tous trois nés à Camps, respectivement en 1885, 1891 et 1898. Tous trois ont participé à la guerre. Gabriel a été porté « *disparu* » le 19 mars 1916 au bois de la Caillette devant Douaumont dans le secteur de Verdun. Cultivateur avant la guerre, il servait alors dans les rangs du 140<sup>ème</sup> RI. Paul, chapelier avant la guerre, avait été ajourné pour un an en 1912, puis déclaré « *exempté* »<sup>89</sup> en 1913 pour « *faiblesse irrémédiable* ». Il est pourtant rappelé par le conseil de révision le 18 octobre 1914 qui lui reconnaît un état de « *faiblesse sans tare* » et le déclare apte pour le service auxiliaire. Les lourdes pertes de l'armée française durant l'été y sont certainement pour beaucoup. Il est pourtant incorporé dans les rangs du 8<sup>ème</sup> RIC le 5 décembre 1914, régiment dont les engagements n'ont absolument rien « *d'auxiliaires* », puisqu'il appartient à la 2<sup>ème</sup> DIC dont on a vu qu'elle avait pour mission de soutenir l'effort de la 1<sup>ère</sup> armée dans l'est. Blessé au visage avec « *lésion aux yeux* » le 12 octobre 1915 à la « *main de Massiges* » en Argonne, alors que la 4<sup>ème</sup> brigade d'infanterie coloniale (BIC) effectue « *une attaque de diversion* »<sup>90</sup>, il demeure dans les rangs de l'armée jusqu'au 17 mars 1917. C'est par le recensement de 1921 que l'on apprend incidemment qu'il est « *aveugle de guerre* »<sup>91</sup>. Lorsque le dernier frère, Antoine, rejoint le 55<sup>ème</sup> RA en avril 1918<sup>92</sup>, il sait déjà que l'un de ses frères manque à l'appel pour le premier, est mutilé de guerre pour le second. Son affectation dans l'artillerie, arme sensiblement moins « *exposée* » fait elle suite aux affectations dans l'infanterie de ses aînés ? Aux traumatismes subis par ceux-ci ? C'est vraisemblable, mais loin d'être attesté. Le 3 janvier 1920 Antoine est classé « *soutien indispensable de famille* » par la préfecture du Var, mais cet avis étant rétroactif, puisqu'il est daté du 19 juillet 1921, dans les faits Antoine ne regagne ses foyers que le 31 mars 1921. Si les cas de Gabriel et Antoine n'appellent pas de longs commentaires, celui de leur frère Paul demande explication. Avant le déclenchement de la guerre il n'est pas considéré comme présentant les « *critères les plus élémentaires de l'aptitude médicale au service* »<sup>93</sup>, mais les saignées d'août-septembre 1914 amènent la médecine militaire à revoir son jugement et à le rappeler. Blessé au visage durant

<sup>86</sup> Marius Malavialle, *Un du Cent-six-trois (163<sup>e</sup> infanterie) : pendant la guerre 1914-1918*, page 41, sans date précise. Ouvrage consulté sur le site de la B.N.F. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k850150v>

<sup>87</sup> A défaut de date précise chez Marius Malavialle, le J.M.O. (journal de marche et d'opérations) du 163<sup>ème</sup> RI, laisse penser qu'il s'agit de l'attaque du 6 avril 1915, S.H.D., 26 N 702/10, 1er août 1914-15 juin 1915. Ce jour-là le 163<sup>ème</sup> RI a perdu 5 officiers tués, 3 blessés, 171 hommes de troupe tués, 106 disparus et 236 blessés.

<sup>88</sup> Marius Malavialle, *Un du Cent-six-trois*, op. cit., page 87 pour l'ensemble de ces citations. Marius Malavialle n'a pas été blessé durant la guerre, mais il a été fait prisonnier à Montfaucon secteur de la côte 304 au printemps 1916, vraisemblablement lors de l'attaque allemande du 28 mars. Une fois encore le texte de Marius Malavialle ne donne pas de date, c'est à nouveau le J.M.O. du 163<sup>ème</sup> RI qui indique la chronologie, ce jour-là le régiment a perdu 456 hommes portés disparus, S.H.D., 26 N 702/11, 16 juin 1915-1<sup>er</sup> janvier 1917.

<sup>89</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 887 pour l'ensemble des citations concernant Paul.

<sup>90</sup> Les J.M.O. du 8<sup>ème</sup> RIC et de la 4<sup>ème</sup> BIC étant manquants pour cette date dans les archives du S.H.D., j'ai eu recours à l'historique régimentaire publié en 1920 à Toulon. Ouvrage consulté sur le site de la B.N.F. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6317485v.textelimage>

<sup>91</sup> A.D. Var, recensements de population, 6 M 136.

<sup>92</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 933 pour l'ensemble des informations et citation concernant Antoine.

<sup>93</sup> Jay Winter « *Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides* », op. cit.

la guerre, ce qui lui vaudra une cécité totale après la guerre, il est maintenu durant 1 an et demi encore dans les rangs du 8<sup>ème</sup> RIC. La logique des nombres semble encore une fois prendre le pas sur la logique humaine, et une fois encore le traitement réservé aux blessés doit être interrogé.

## Sort des blessés

En reprenant la base des soldats varois, j'ai relevé que 299 soldats sur 1 392 ont été blessés au moins une fois durant la guerre, soit plus de 21 %, que cette blessure entraîne ou non la mort de ces soldats. 83 d'entre eux ont été blessés à au moins deux reprises, soit plus du quart d'entre eux, 31 l'ayant été trois ou quatre fois, soit un peu plus de 10 % du total. Ces soldats sont donc retournés au combat suite à une blessure avant d'en subir au moins une seconde sur l'ordre des médecins militaires les jugeant aptes à poursuivre le service. Si très fréquemment les blessés étaient renvoyés au front dans des unités combattantes, les très rares prisonniers de guerre rapatriés durant le conflit connurent le même sort. Ils sont cinq au total, originaires et résidents à Camps, Bras, Montmeyan, Aups auxquels s'ajoute un originaire d'Aups mais résident à Flayosc<sup>94</sup>. Quatre d'entre eux ont été capturés au tout début de la guerre, trois le 20 août 1914 à Dieuze et ils servaient au 27<sup>ème</sup> BCP ou à la 15<sup>ème</sup> SIM, le quatrième est capturé le 1<sup>er</sup> septembre 1914 alors qu'il est blessé depuis le 27 août. Il servait au 4<sup>ème</sup> RIC. Le dernier est fait prisonnier le 20 mars 1916 à Malancourt dans la Meuse, il est alors soldat au 111<sup>ème</sup> RI. Gratiën Malavialle et Paul Constantin, pour uniques qu'ils soient, ne sont donc pas des exceptions<sup>95</sup>. Toutes les blessures ne justifiaient pas le retrait des soldats du front cela se conçoit, mais chacune, quel qu'ait été son degré de gravité n'en constitue pas moins un affaiblissement temporaire ou durable de l'organisme, organisme déjà soumis à de rudes épreuves par les difficiles conditions de vie dans les tranchées. Lorsque l'on regarde dans le détail la distribution par commune, surtout en valeur relative, on note une très grande variabilité des résultats entre les blessés ayant survécu et ceux ayant succombé.

### Distribution des blessés varois.

Nombre	Blessés survivants				Blessés décédés			Totaux			Totaux %		
	1 fois	2 fois	3 fois	4 fois	1 fois	2 fois	3 fois	S	D	T	S	D	T
<b>CLB</b>	12	5	1	2	5	1		<b>20</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	76,92	23,08	<b>100,00</b>
<b>M</b>	7	3			2			<b>10</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	83,33	16,67	<b>100,00</b>
<b>A</b>	18	7	3		2	2		<b>28</b>	<b>4</b>	<b>32</b>	87,50	12,50	<b>100,00</b>
<b>B</b>	18	11	2	2	2			<b>33</b>	<b>2</b>	<b>35</b>	94,29	5,71	<b>100,00</b>
<b>T</b>	4	2			1			<b>6</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	85,71	14,29	<b>100,00</b>
<b>PT</b>	10	4	1		5	1		<b>15</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	71,43	28,57	<b>100,00</b>
<b>MM</b>	9	4			3			<b>13</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	81,25	18,75	<b>100,00</b>
<b>LM</b>	5	2	1		1			<b>8</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	88,89	11,11	<b>100,00</b>
<b>C</b>	15	7	1	1	3	1		<b>24</b>	<b>4</b>	<b>28</b>	85,71	14,29	<b>100,00</b>
<b>S</b>	23	3	3		3		1	<b>29</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	87,88	12,12	<b>100,00</b>
<b>Autres</b>	47	16	5	2	9	1		<b>70</b>	<b>10</b>	<b>80</b>	87,50	12,50	<b>100,00</b>
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>64</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>256</b>	<b>43</b>	<b>299</b>	<b>85,62</b>	<b>14,38</b>	<b>100,00</b>

Source : A.D. Var, registres matricules, 1 R.

Pour partiel qu'il puisse être, ce facteur explicatif n'en contribue pas moins à apporter sa part de lumière à la situation de chacune des communes. Au final, le niveau général de santé des soldats, la force de la mobilisation, l'importance de celle-ci dans certaines unités particulières et plus généralement dans certains types d'unité, le

<sup>94</sup> Les raisons de leur libération anticipée ne sont pas clairement connues, du moins n'apparaissent-elles pas dans les sources consultées, cependant deux étaient blessés, Marius Jourdan rapatrié le 30 septembre 1915 par un « *convoi grand blessé* » et Léopold Brocard « *hospitalisé en Suisse* » le 9 novembre 1916 et rapatrié le 14 juillet 1917. A.D. Var, registres matricules, 1 R 829, 830, 832, 892 et 900. Une recherche dans les archives numérisées du C.I.C.R. <https://grandeguerre.icrc.org/fr> s'est révélée infructueuse pour retrouver la trace de ces cinq hommes.

<sup>95</sup> On notera cependant que ces soldats ont servi dans des unités où la mortalité a été la plus forte pour les Varois, en particulier au 163<sup>ème</sup> RI.

traitement réservé aux blessés<sup>96</sup>, tout concourt à éclairer les disparités constatées entre communes quant à la mortalité de leurs soldats, sans toutefois qu'il ne me soit possible d'évaluer le poids respectif de chacune de ces variables pour expliquer telle ou telle situation particulière. Reste, puisque mon objet est de tenter de mesurer les répercussions de la guerre sur les communautés villageoises, deux ordres de grandeur très proches : un peu moins de 250 hommes ne sont pas revenus de la guerre et un peu plus de 250 autres en sont revenus blessés<sup>97</sup>. Ce sont donc près de 35 % des mobilisés qui ont été touchés gravement dans leur chair. Depuis le début de ce travail des vers, ceux d'Aragon portés par la voix de Ferré, me reviennent sans cesse en tête. Brancardier durant la guerre, Louis Aragon a vu de près l'état des corps que l'on retirait des champs de bataille.

*Tu n'en reviendras pas toi qui courais les filles  
Jeune homme dont j'ai vu battre le cœur à nu  
Quand j'ai déchiré ta chemise, et toi non plus  
Tu n'en reviendras pas vieux joueur de manille*

*Qu'un obus a coupé par le travers en deux  
Pour une fois qu'il avait un jeu du tonnerre  
Et toi le tatoué l'ancien Légionnaire  
Tu survivras longtemps sans visage sans yeux*

*On part Dieu sait pour où, ça tient du mauvais rêve  
On glissera le long de la ligne de feu  
Quelque part ça commence à n'être plus du jeu  
Les bonshommes là-bas attendent la relève*

*Roule au loin, roule le train des dernières lueurs  
Les soldats assoupis que ta danse secoue  
Laissent pencher leur front et fléchissent le cou  
Cela sent le tabac, la laine et la sueur*

*Comment vous regarder sans voir vos destinées  
Fiancés de la terre et promis des douleurs  
La veilleuse vous fait de la couleur des pleurs  
Vous bougez vaguement vos jambes condamnées*

*Déjà la pierre pense où votre nom s'inscrit  
Déjà vous n'êtes plus qu'un nom d'or sur nos places  
Déjà le souvenir de vos amours s'efface  
Déjà vous n'êtes plus que pour avoir péri<sup>98</sup>*

Ces vers me semblent être une sorte de quintessence de ce que les soldats ont subi en matière de traumatismes, et à travers eux les sociétés dont ils étaient issus. Pourtant si les « absents définitifs » ont souvent retrouvé, en partie, une forme de présence au cœur des communautés rurales à travers les monuments aux morts, avec « *un nom d'or sur nos places* », ceux qui sont revenus « amoindris » se sont presque évanouis, du moins n'ont-ils pas laissé une empreinte forte et durable dans les mémoires villageoises, ni même dans la mémoire nationale<sup>99</sup>. Ils ont

---

<sup>96</sup> Sur ce point une analyse par types d'unité et par unités aurait été souhaitable, mais la structure de ma base de données ne l'autorise pas sauf à entreprendre de longues et fastidieuses nouvelles recherches et saisies. C'est assurément un angle mort des analyses proposées.

<sup>97</sup> Il convient d'ajouter les 71 prisonniers, ni blessés ni décédés, rentrés pour l'immense majorité d'entre eux en 1919.

<sup>98</sup> Louis Aragon, strophes et vers extraits de « *La guerre et ce qui s'ensuivit* » dans *Le Roman Inachevé*, 1956, réorganisés par Léo Ferré dans la chanson « *Tu n'en reviendras pas* ».

<sup>99</sup> Si dès 1915 une proposition de loi vise à rendre obligatoire l'emploi des blessés et mutilés de guerre, celle-ci n'est adoptée qu'en 1924 après de nombreuses modifications. Ce n'est pas par hasard si la voix des blessés tente de se faire entendre à partir du 6 mai 1916 dans le *Journal des mutilés, réformés et victimes de la guerre* et que cet organe de presse porte en devise « *Pour les intérêts matériels des Victimes de la guerre* », <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5568392m>.

certaines ouvert le défilé de la Victoire le 14 juillet 1919 sur les Champs-Élysées et leur image a pu faire « *le tour du monde* », selon l'expression consacrée, mais dès le début des années 1920 il devient quasiment impossible d'en retrouver la trace dans les archives, du moins aux niveaux « locaux ».

## Victimes invisibles

Dans un article consacré à l'image des blessés et mutilés de guerre, Sofia Papastamkou, notait en 2011, qu'il s'agissait d'un « *sujet peu présent dans l'historiographie de Grande Guerre* ». Dix ans plus tard force est de constater que c'est encore très largement le cas. En effectuant une rapide recherche j'ai pourtant trouvé une étude au titre très prometteur, « *La prise en charge des blessés de la face lors de la Grande Guerre (1914-1918) : de la blessure au retour à la vie civile* », mais ce travail, fort intéressant au demeurant, s'est révélé être une thèse pour l'obtention du doctorat de... médecine<sup>100</sup>. Parce qu'ils sont en grande partie déclaratifs, les recensements de population constituent une sorte de portrait de groupe, qu'une communauté et les individus qui la composent, proposent d'eux-mêmes. Sur les 256 blessés qui ont survécu à la guerre tous n'ont pas rejoint les villages qu'ils avaient quittés en août 1914 ou plus tard durant la guerre. 70 avaient déjà déclaré vivre hors des dix communes lors de leur opération d'enregistrement par les autorités militaires avant la guerre. Les registres du recensement de 1911 indiquent qu'ils n'étaient déjà plus que 133 à y résider, mais il faut ajouter à ce nombre ceux qui étaient sous les drapeaux pour leur service militaire et qui n'ont pas été comptés. 109 d'entre eux étaient de nouveau présents dans les villages en 1921, 94 en 1926 et 85 en 1931<sup>101</sup>. Au total ce sont 117 blessés qui y ont séjourné durant une période plus ou moins longue, certains revenant « tardivement », d'autres absents en 1911, comme les étudiants par exemple, sont de retour après la guerre, d'autres n'y sont restés que quelques temps. Le conflit n'a pas étouffé la mobilité des hommes, le « *grand remue-ménage* »<sup>102</sup> pour reprendre le mot de Didier Terrier. Les raisons de ces retours, de ces départs, de ces allées et venues doivent être recherchées dans la capacité, ou au contraire l'incapacité, de ces soldats à subvenir financièrement à leur besoin, mais aussi à prendre soin d'eux-mêmes par eux-mêmes, capacité que certains n'ont plus. Deux cultivateurs de Bras peuvent illustrer le propos. Le premier, né à Tourves en 1888, est blessé au crâne par un éclat d'obus le 1<sup>er</sup> mars 1916 à Frise dans la Somme alors qu'il sert dans les rangs du 4<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs coloniaux (RTC). Souffrant d'une « *hémiparésie droite avec réaction cérébelleuse* »<sup>103</sup> il est « *incapable de s'habiller seul et de procéder à sa toilette* » selon les médecins qui l'ont soigné. On imagine mal cet homme pouvoir reprendre le travail qui était le sien avant le conflit. Le second est né à Bras en 1895 et sert au 75<sup>ème</sup> RI. Le 9 juin 1915 à Hébuterne dans le Pas de Calais il est atteint aux membres inférieurs par des éclats d'obus et subit une « *amputation [de la] cuisse droite et [de la] jambe gauche* ». Lui non plus ne peut reprendre son travail. Si ce ne fut pas le cas pour ces deux hommes, on conçoit aisément que d'autres et leur famille aient trouvé plus commode d'élire domicile ailleurs que dans les dix communes, ne serait-ce que pour se rapprocher des soins indispensables à certains d'entre eux ou pour bénéficier d'opportunités d'emploi, plus nombreuses et variées, pouvant s'adapter à leur handicap, donc pour subvenir à leur entretien.

---

<sup>100</sup> Sofia Papastamkou, « *La blessure et la mutilation des combattants dans les affiches françaises de 1914-1918* » dans *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°103, pages 51 à 55, 2011/3 et « *La prise en charge des blessés de la face lors de la Grande Guerre (1914-1918) : de la blessure au retour à la vie civile* », Mathieu Duvnjak, thèse de doctorat de médecine, université de Nancy, 186 pages, 2016. Jay Winter a abordé la question d'un point de vue historique, dans « *Victimes de la guerre : morts, blessés et invalides* », pages 1075 à 1085, dans *Encyclopédie de la Grande Guerre* op. cit.

<sup>101</sup> A.D. Var, recensements de population, 1921, 1926 et 1931, 6 M, 136 Camps-la-Source, 259 Montmeyan, 91 Aups, 116 Bras, 375 Taradeau, 280 Plan-de-la-Tour, 251 Méounes-lès-Montrieux, 249 Les Mayons, 142 Carnoules et 345 Seillans.

<sup>102</sup> Didier Terrier, « *Le grand remue-ménage : la mobilité géographique des populations ouvrières de la vallée de la Lys au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle* » dans *Revue du Nord*, Tome LXXIX, numéro 320-321, Avril-Septembre 1997, pages 549 à 575.

<sup>103</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 869 pour le premier soldat et 1 R 910 pour le second.

### Présence des blessés dans les 10 communes et typologie des traumatismes

	1911	1921	1926	1931	?	Tête	Thorax	Bras	Jambes	Amputés	1921-1931
<b>CLB</b>	15	9	7	6	1	2	2	2	7	1	9
<b>M</b>	6	7	7	7	3		1	1	4		7
<b>A</b>	21	16	9	7	2	1	2	10	4	1	17
<b>B</b>	20	19	17	17	6	2	5	6	9	6	20
<b>T</b>	5	0	1	1				2			1
<b>PT<sup>104</sup></b>	11	8	7	7	2	2	1	2	4	1	8
<b>MM</b>	8	9	7	7	1	1	3	4	4		10
<b>LM</b>	8	6	6	6	2	1	1	2	4		6
<b>C</b>	14	16	13	10	4	3	1	5	8		16
<b>S</b>	25	19	20	17	2	5	1	3	11		23
<b>Ensemble</b>	<b>133</b>	<b>109</b>	<b>94</b>	<b>85</b>	<b>23</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>37</b>	<b>55</b>	<b>9</b>	<b>117</b>

Sources : A.D. Var, recensements de population, 6 M, registres matricules, 1 R.

Avec le retour des blessés, les rues d'Aups, Carnoules ou Seillans ne sont certes pas devenues les rues « de Prague », mais la présence des blessés et des mutilés de guerre dans le Var ne pouvait guère passer inaperçue, ne serait-ce que du fait d'une fréquence plus élevée des démarches claudicantes et des « gueules cassées ». Dans les registres des recensements les traces de la guerre sont ténues et très souvent indirectes. Les 30 registres consultés ne renferment que 4 mentions, sur presque 300 « envisageables », qui soient explicites. Trois concernent un homme dont nous avons déjà parlé, le Campsois Paul Constantin, « *aveugle de guerre* ». La quatrième mention est liée à un Brassois dont nous venons de parler sans le nommer, Adrien Fabre. Amputé des deux jambes, autrement dit sans grande capacité à exercer un emploi quelconque, il se déclare « *pensionné de guerre* » en 1926, mais en 1921 à la rubrique « *profession* » le registre porte la mention « *sans* » et en 1931 elle demeure non renseignée. Marius Jourdan revenu à Aups n'agit pas autrement, prisonnier, blessé, son dossier matricule indique clairement qu'il est « *pensionné* », mais rien ne transparaît dans les recensements de sa commune<sup>105</sup>. Les mentions « *sans* » ou « *néant* » dans cette rubrique, lorsqu'elles concernent des hommes de plus de 25 ans sont parfois des traces indirectes de la guerre. Mais on n'en compte qu'une petite vingtaine au total. Si Adrien Fabre utilise son statut, encore ne le fait-il qu'en 1926, les 5 autres soldats ayant perdu une partie du corps et résidents à Bras entre 1921 et 1931, ne le font pas. Certes une partie des blessés a pu reprendre leur ancien métier ou s'orienter vers une nouvelle profession pour laquelle le handicap de leur blessure serait « neutralisé ». Fernand Lonjon des Mayons était cultivateur avant la guerre et il a été blessé trois fois durant le conflit, à la jambe, au thorax et au bras, entre le 23 septembre 1914 à Chaulnes dans la Somme et le 24 décembre 1915 à l'Hartmannswillerkopf en Alsace en passant par les tranchées de Ste Marguerite dans l'Oise en janvier 1915. Il se déclare « *propriétaire* » en 1921, donc vivant des revenus de ses terres mais sans les cultiver, puis « *receveur ruraliste* » en 1926 et 1931. C'est aussi le cas du Montmeyannais Aurélien Brocard qui abandonne sa profession de cultivateur pour celle de « *garde forestier* »<sup>106</sup>. Cette configuration est assez fréquente, mais elle ne constitue pas la majorité des cas. J'ai un temps envisagé que ce mutisme pouvait traduire une forme de pudeur collective vis-à-vis du « handicap », mais les mentions concernant des cas d'invalidité civile ne sont pas rares dans les registres. Dans celui d'Aups de 1926 on trouve un homme né en 1852 désigné comme « *invalide* » et une femme de 1863 qualifiée d'« *infirme* ». A Carnoules en 1921 une femme née en 1869 est mentionnée « *aveugle* » et un homme de 1883 est quant à lui déclaré « *infirme* ». En 1926 on retrouve le même homme « en compagnie » d'un autre de 1859, lui aussi signalé comme « *infirme* » ... Je dois bien reconnaître que les raisons de ce silence, ou ce mutisme, me

<sup>104</sup> Plan-de-la-Tour compte en fait au moins un blessé de plus à la tête et au bras, qui plus est amputé, mais il ne figure pas dans la base de données puisqu'il est né à Hyères et y vivait encore lors de son enregistrement par l'armée. C'est par une source détournée, l'État civil, que son cas m'a été connu. On assiste ici aux effets de la mobilité géographique des populations.

<sup>105</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 892, et recensements de population, 6 M 91.

<sup>106</sup> A.D. Var, registres matricules et recensements de population, 1 R 838 et 6 M 249 pour le premier, 1 R 846 et 6 M 259 pour le second.

sont encore assez obscures. Le cas d'autres victimes de la guerre se rapproche de celui des blessés, ils ne sont pas les seuls qui « disparaissent ». « *Les guerres ne laissent aucune trace* »<sup>107</sup>.

Les enfants de parents morts ou souffrant d'infirmité du fait de la guerre peuvent être pris en charge, jusqu'à leur majorité ou le moment où ils se trouvent en capacité de subvenir à leurs besoins, par la nation depuis la loi du 27 juillet 1917. Ils acquièrent alors le statut de « *pupille de la nation* ». J'ai découvert un peu incidemment que ce statut était clairement indiqué sur les actes de naissance de ces enfants par une mention manuscrite du type « *adopté(e) par la nation en vertu d'un jugement rendu le ... par le tribunal civil de ... le ... Le greffier.* ». Le fait que certaines communes, comme Bras, aient fait fabriquer un tampon spécial qui reprend presque ce texte, montre que son usage ne devait pas être restreint, donc que cette réalité n'était pas rare. J'ai entrepris de reprendre les registres des naissances de l'état civil pour les dix communes sur la période 1897-1921 pour dresser la liste de ces « *pupilles de la nation* ». J'en ai dénombré 87, mais ce chiffre est à regarder comme un minimum. Pour des raisons strictement légales de délai de communication, certains registres de l'état civil ne sont pas accessibles en ligne, mais sont consultables en salle de lecture aux archives départementales à Draguignan. Je n'ai malheureusement pas eu le temps matériel pour consulter ces registres. Dans le cas de certaines communes, Aups et Plan-de-la-Tour par exemple, cela a, vraisemblablement, peu d'incidence puisque la période couverte par les registres en ligne s'étend jusque 1919. Pour d'autres, Camps ou Méounes, le résultat peut être plus fortement biaisé, puisque la couverture s'arrête en 1913, et même en 1912 pour Bras et Montmeyan<sup>108</sup>. Pour la question qui m'occupe ici, cela est, une fois encore, sans grande conséquence sur les résultats finaux qui fondent mes conclusions. J'ai retrouvé 87 pupilles réparties comme suit, Aups 23, Bras 9, Camps 4, Carnoules 4, Les Mayons 4, Méounes 7, Montmeyan aucune, Plan-de-la-Tour 13, Seillans 21 et Taradeau 2. Sans entrer dans le détail du sort de ces enfants, adolescents, jeunes hommes et femmes, on ne trouve dans les recensements presque aucune mention de ce statut de 1921 à 1931. Pour une seule commune l'indication est clairement mentionnée, Méounes-lès-Montrieux en 1921, encore n'est-elle pas « complète », puisqu'un jeune garçon de dix ans, adopté par la nation le 2 septembre 1920 et dont le père est « *Mort pour la France* » le 9 août 1919 après avoir servi dans les rangs du 112<sup>ème</sup> RI, est mentionné comme « *écolier* »<sup>109</sup>. Dès 1926, bien que 6 pupilles soient encore présents au village dont 5 qui conservent ce statut, le registre du recensement est muet sur ce point. En 1931 on ne retrouve qu'une mention sur les deux possibles. Pour toutes les autres communes, rien ne transparait. Une forme de brouillard semble donc entourer les conséquences de la guerre sur les communautés villageoises. Le cas de Méounes-lès-Montrieux indique clairement que celui-ci n'est pas lié à des directives de la commune, du département ou de l'État, mais à une perception, de la place qu'ils occupent, par les individus qui composent ces communautés et vraisemblablement au regard de ces dernières sur ces personnes.

Plan-de-la-Tour offre une situation qui peut éclairer le regard porté sur soi-même puisqu'elle croise le cas d'un soldat très lourdement blessé et d'une pupille de la nation. Marius Digne est né à Hyères le 1<sup>er</sup> mai 1882 et en 1902 se déclare « *propriétaire* » lors de son enregistrement par les autorités militaires. Il est marié à Salomas Marie Louise né en 1882 également mais à Cogolin. Incorporé au 112<sup>ème</sup> RI le 1<sup>er</sup> novembre 1903 pour effectuer son service militaire, il est renvoyé dans ses foyers le 19 septembre 1906 avec un « *certificat de bonne conduite* » et le grade de caporal qu'il a obtenu le 21 décembre 1904. Rappelé à l'activité le 2 août 1914 par l'ordre de mobilisation, il arrive à Toulon le jour même et le 2 octobre il reçoit le grade de sergent-fourrier. Blessé le 1<sup>er</sup> février 1916 « *par éclatement d'une bombe allemande lui ayant sectionné la main gauche et occasionné des blessures multiples à la tête et à la poitrine* », Marius Digne souffre de « *cécité et amputation de la main gauche* ». La commission de réforme de Toulon siégeant le 7 septembre 1920 lui accorde une « *pension permanente de 100 % et surpension de 900 Fr* »<sup>110</sup>. Devenu père le 25 janvier 1919, sa fille Marie Louise est adoptée par la nation dès le 9 avril<sup>111</sup>. Entre la pension du père et la prise en charge de

<sup>107</sup> Pierre Magnan, « *L'apprenti* », 2003, édition consultée 2008, 381 pages, page 285.

<sup>108</sup> Le cas de Taradeau est un peu spécial. L'accessibilité en ligne va jusque 1914, mais le site des archives départementales n'indique pas la possibilité de poursuivre la consultation en salle de lecture. Les registres suivants sont peut-être encore conservés en mairie ou malheureusement ils ont disparu.

<sup>109</sup> A.D. Var, recensements de population 6 M 251, État civil, 7 E 81/19, 1903-1912 et S.H.D. « *Morts pour la France* ».

<sup>110</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 833, n'indique pas le lieu où Marius Digne a été blessé. Le J.M.O. du 112<sup>ème</sup> RI étant manquant dans les collections du S.H.D. pour cette date, il ne m'a pas été possible de déterminer ce lieu.

<sup>111</sup> A.D. Var, État civil, Plan-de-la-Tour, 7E\_98\_36, registre des naissances, 1915-1919.

l'enfant par l'État, il est clair que la famille vit, au moins partiellement, de subsides publics même s'il semble que Marius Digne jouissait déjà d'une situation matérielle assez confortable. Dans les trois recensements de Plan-de-la-Tour de 1921, 1926 et 1931, rien ne transpire, même si notre mutilé est toujours mentionné « sans » profession. En 1921, résidant Place du Maréchal Foch dans le quartier central de Saint Martin, outre le père, la mère et la toute petite fille, la famille se compose également d'un oncle, Magloire Ollivier né en 1840 et d'une « domestique », une « cuisinière », Adèle Ollivier née en 1881 à Ramatuelle<sup>112</sup>. A lire le registre du recensement on a l'impression que c'est l'oncle qui fait vivre la famille puisqu'il est mentionné comme « propriétaire » et « patron ». En 1926 l'oncle n'est plus là et la « domestique » a changé, une jeune italienne de trente ans, née à Andonno, remplit ces fonctions. Le registre ne donne donc aucune indication sur la manière dont vit la famille. C'est presque la même chose en 1931 puisque les quatre membres de la famille présents en 1926 sont toujours là, mais un oncle de l'épouse de Marius Digne a rejoint le foyer, Alix Salomas, qui est déclaré, lui aussi, sans profession. On peut, je crois, exclure une forme de honte à vivre d'aides publiques, la rapidité du cas de l'adoption de la petite Marie Louise prouve que le dossier a été préparé bien en amont de sa naissance, à une période où son avenir pouvait paraître incertain, son père ne bénéficiant pas encore de sa pension d'invalidité. Il semble qu'il s'agisse plus d'une forme d'occultation du statut de victime de la guerre dans une période où seuls les souvenirs glorieux ont droit de cité. La chambre est « bleu horizon » depuis 1919, les places de France se couvrent de monuments aux morts, des nécropoles nationales sont érigées ou en voie d'érection, des rues, des places, des avenues sont rebaptisées pour honorer les héros de la guerre, l'adresse de Marius Digne à Plan-de-la-Tour est emblématique de ce dernier point, le 11 novembre 1920 on commence à veiller « le soldat inconnu » ... Le temps est à l'exaltation de la victoire, à la glorification des héros fussent-ils morts, pas à la compassion avec les victimes mêmes combattantes. Pourtant « l'image sublimée du combattant ne correspondait pas, loin s'en faut, à la culture de guerre de ceux qui avaient fait 14-18. »<sup>113</sup>.

## Noms d'or sur nos places

Les monuments aux morts<sup>114</sup> des dix communes ne propagent pas une « image sublimée du combattant » sauf peut-être celui d'Aups qui représente un soldat debout sur un rocher, fièrement campé sur ses deux jambes, fusil tenu fermement dans la main droite, et qui, de la main gauche brandit l'étoile de la victoire, et en partie seulement celui de Plan-de-la-Tour qui représente un soldat, regard fier et droit, défiant un ennemi qui s'avancerait potentiellement, tenant serrés dans ses bras les plis du drapeau. Lors des commémorations du centenaire de la « Grande Guerre », un éclat d'obus récupéré lors de la bataille des frontières en août 1914, et plus précisément des combats de Vergaville des 19 et 20 août, a été scellé dans le socle du monument. Deux autres monuments offrent une figure de soldat, ce sont ceux de Bras et de Seillans. Dans le premier cas, le poilu est en faction, les deux mains appuyées sur le canon de son fusil tenu verticalement et reposant sur la crosse. C'est une figure de la ténacité, pas de l'héroïsme. Dans le second cas, le soldat est assis au sol, blessé, voire mourant, et tenant la hampe du drapeau dans sa main gauche. Il figure plus la souffrance et le sacrifice qu'une quelconque forme d'héroïsme, sauf à voir dans le sacrifice un avatar de l'héroïsme. Le point essentiel concernant les monuments aux morts des dix communes n'est pas tant l'iconographie qu'ils présentent que les listes de soldats qui les couvrent. Les deux historiens, Antoine Prost et Laurent Beau<sup>115</sup>, ont utilisé une même citation du rapport Marin en exergue de leurs propos : « La meilleure vérification de la comptabilité des morts consiste dans sa concordance parfaite avec la comptabilité des vivants ». Force est de constater que la concordance est difficile à obtenir, surtout lorsque la liste des décédés est aussi difficile à établir.

---

<sup>112</sup> Intrigué par l'homonymie de l'oncle et de la « domestique », j'ai recherché l'acte de naissance de cette dernière dans l'état-civil. Aucune Adèle Ollivier n'est née en 1881 à Ramatuelle, que l'on orthographie le patronyme avec un ou deux « l » ... C'est vrai pour plus d'une décennie, période qui court jusque 1883. A.D. Var, Etat Civil, Tables décennales, Ramatuelle 1872-1883, 12 M 1/121.

<sup>113</sup> Olivier Forcade, « Voir et dire la guerre à l'heure de la censure (France, 1914-1918) » dans *Le temps des médias*, 2005, n°4, pages 50 à 62.

<sup>114</sup> Pour l'iconographie des monuments aux morts, je prends la liberté de renvoyer au très complet site de l'Université de Lille qui recense l'ensemble des monuments de France mais aussi hors de France : <https://monumentsmorts.univ-lille.fr/>

<sup>115</sup> Antoine Prost « Compter les vivants et les morts... » et Laurent Beau « Du local au national... » op. cit.

### Nombres des soldats décédés dans les 10 communes<sup>116</sup>

Commune	Archives		Lieux de mémoire		
	A.D. Var	S.H.D.	Monument	Eglise/cimetière	Autres
CLB	31	35	31	11	31
M	18	19	13		
A	27	38	46	39	
B	35	42	42		
T	11	15	13		
PT	24	27	18		
MM	19	20	13		
LM	18	19	20		
C	29	25	21		
S	31	39	39	36	

Sources : A.D. Var, registres matricules, 1 R, S.H.D. « *Morts pour la France* » et <https://monumentsmorts.univ-lille.fr>.

La disparité des chiffres laisse songeur quant à l'éventualité de dresser une liste « définitive » des décès par commune, toutefois la possibilité d'affiner celle-ci demeure assez grande en croisant les sources. La différence entre les sources archivistiques provient principalement du fait qu'elles n'enregistrent pas les mêmes données. Les registres matricules sont établis lors de l'appel des jeunes conscrits durant leur vingtième année. Plus cette année est proche du déclenchement du conflit, donc au plus le soldat appelé est jeune, moins la possibilité de divergence entre le lieu de résidence porté sur le matricule et le lieu effectif de vie est importante. Les registres sont censés porter mention des résidences successives des soldats, mais cette partie est souvent assez lacunaire comme l'est la partie concernant leur niveau d'instruction. Les fiches du S.H.D. enregistrent une commune où le soldat demande que, le cas échéant, son décès soit retranscrit à l'état civil, ce n'est pas forcément son lieu de résidence avant de rejoindre les armées, ce peut être son lieu de naissance, la commune de résidence de sa famille... immédiatement contemporaines de l'événement, ces fiches sont souvent très « fiables » sur ce point<sup>117</sup>. Pour les monuments aux morts et les autres lieux de mémoire, aucune règle n'est vraiment établie, l'érection même d'un monument n'est pas une obligation légale, même si la loi du 25 octobre 1919 incite fortement les communes à l'entreprendre en leur octroyant des subsides. Si la plupart des monuments ont été érigés entre 1920 et 1925, année où prennent fin les subventions d'état, toutes les listes dont ils se parent n'ont pas été dressées en une fois. Deux exemples incitent à envisager cette idée, les monuments de Camps et des Mayons. Sur le premier on voit clairement (voir la photographie en tête de ce texte) que le premier nom en haut à gauche a été ajouté postérieurement à l'établissement de la liste de trente noms, qui se répartissent sur trois colonnes de dix, classés par ordre alphabétique. « *Le Boulleur Louis* » est clairement hors des éléments de symétrie et d'équilibre qui ont présidé à la préparation de la gravure. Par contre la plaque sur le mur de la mairie replace correctement ce soldat dans l'ordre alphabétique, signe qu'elle a été établie après la correction apportée sur le monument. De manière identique, aux Mayons, la liste de seize noms qui suit la mention « *Morts pour la patrie* » est établie selon l'ordre alphabétique. Pourtant en dessous de cette liste, sous la mention « *1914-1918* » on trouve quatre nouveaux noms, ajoutés selon toute vraisemblance après l'érection du monument, peut-être même après la seconde guerre mondiale puisque la mention « *1914-1918* » empêche d'associer ces quatre patronymes avec celui qui suit la mention « *1939-1945* ». Par ailleurs, si à Camps, la liste du monument et celle de la plaque de la mairie sont identiques, à Aups et Seillans, deux communes où l'église paroissiale présente des plaques commémoratives, les listes des églises divergent assez nettement de celles des monuments. Placées dans un lieu de culte catholique, il se peut que les paroisses n'aient mentionné que les noms des soldats baptisés, alors que les monuments, laïcs par définition, ne s'embarrassaient pas de prendre en compte la question religieuse. Le fait que les listes des églises soient plus courtes que celles des monuments et que tous les soldats mentionnés sur celles-ci figurent également sur le monument communal valide la possibilité de cette hypothèse, mais pas l'hypothèse elle-même.

<sup>116</sup> Les chiffres totaux de noms figurant sur les différentes listes archivistiques peuvent être identiques ou approchants à ceux figurant sur les listes lieux de mémoire sans que, pour autant, les noms soient les mêmes. C'est le cas à Camps, Bras, Les Mayons, Seillans...

<sup>117</sup> Etablir les listes à partir des seules fiches du S.H.D. n'est pas possible pour le niveau communal. La base peut-être interrogée de façon sûre par département et mais de manière non-exhaustive pour les communes, l'indexation de celles-ci dépendant de la bonne volonté des visiteurs du site.

Au risque d'un anachronisme, il semble que les communes n'aient pas toutes eu la même « politique mémorielle ». L'ensemble des dédicaces gravées sur les monuments renvoient à l'idée d'appartenance à la communauté villageoise et « excluent » de fait, les autres morts de la guerre. Seul le petit village des Mayons a une inscription plus englobante « *Morts pour la patrie* », mais pour les autres les expressions « *nos morts glorieux* » ou « *les enfants de...* » ne recouvrent pas la même réalité. Quatre communes ont une acceptation assez ouverte de ces formules quand quatre semblent en avoir une plus restrictive<sup>118</sup>. La liste du monument de Seillans comporte quatre noms que les archives (S.H.D. et A.D. Var) situent comme appartenant à d'autres communes (deux à Mons et deux à Fayence), ainsi que trois noms dont on ne retrouve aucune mention dans les archives. Le monument de Mons fait mention des deux patronymes mais pour l'un d'entre eux, il est suivi d'un autre prénom. A Fayence on ne retrouve qu'un patronyme suivi encore une fois d'un autre prénom. Ce type de situation n'est pas rare, puisque pour la seule commune de Seillans six autres patronymes trouvent une correspondance entre les archives et le monument mais avec des prénoms différents. On en compte aussi quatre à Aups, une dizaine à Bras, trois à Carnoules et aux Mayons, un à Plan-de-la-Tour... L'usage du prénom relevant souvent plus de la pratique que de la règle, cette situation, pour gênante qu'elle soit pour l'historien, n'a finalement rien de très étonnant. Mais même lorsque qu'il y a correspondance avec le nom et le prénom, il n'est pas toujours évident de déterminer s'il s'agit du même soldat, les homonymies n'étant pas rares jusqu'au sein d'une même commune. Audibert Alexandre est un nom qui figure sur le monument de Seillans, mais si les archives départementales recensent douze soldats dont le nom est Audibert et un des prénoms Alexandre, aucun de ces soldats n'a de lien avec Seillans. Le fichier du S.H.D. compte quatre fiches pour trois soldats répondant aux mêmes nom et prénom<sup>119</sup>. Une fois encore aucun n'a de lien avec Seillans, mais l'un d'eux est natif de Mons et a demandé que son décès y soit retranscrit. Cet homme avait-il des liens si étroits avec Seillans, commune voisine de Mons, que son décès y fut éprouvé comme celui d'un « enfant » du village ? A moins qu'il ne s'agisse pour Seillans d'honorer la mémoire d'un des deux autres soldats morts qui aurait eu des liens forts avec la commune et sa population, puisque l'un est natif de Pierrefeu et le second, né dans les Bouches-du-Rhône, a donné Carcès comme lieu de transcription de son décès. Il est bien difficile de trancher la question même si l'hypothèse monsoise est la plus probable, et qu'il s'agisse alors d'une forme de captation de mémoire. Ailleurs la situation n'est pas forcément moins complexe. A Aups, le monument aux morts communal et la plaque commémorative de l'église portent le nom de Jourdan Louis. Les archives départementales et le S.H.D. conservent également la trace, pas d'un unique soldat, mais de deux répondant à ce nom. Le premier est né le 10 août 1890 à Aups, il était cultivateur et est décédé dans les tous premiers jours de la guerre dans les rangs du 163<sup>ème</sup> RI, le 19 août 1914 à Tagolsheim en Alsace. Le second est né le 13 février 1897, également à Aups, et était pâtissier. Il est mort dans les derniers mois du conflit, le 31 août 1918 à Juvigny dans l'Aisne et servait dans les rangs du 28<sup>ème</sup> BCP. Dans les faits, le second soldat se fait appeler tantôt Félicien Louis (fiche matricule), tantôt Louis Félicien (fiche S.H.D.), mais les registres de l'état civil indiquent clairement que la première dénomination est la bonne<sup>120</sup>. Jourdan Félicien figure bien sur les deux listes, communale et paroissiale, ici le doute n'est plus de mise.

Les questions d'homonymie peuvent parfois prendre une tournure différente. Ainsi à Bras, le monument porte l'inscription Castellan Marius. Les sources archivistiques comptent deux Castellan Marius, tous deux natifs de Bras, l'un ayant Marcel comme second prénom, l'autre Germain. Le premier est encore résident en 1904 lors de son inscription dans les registres matricules, alors que le second habite déjà Trans-en-Provence en 1917 lorsque l'armée l'appelle dans ses rangs. Toutefois ni Marius Marcel, ni Marius Germain n'ont fait retranscrire leur acte de décès à Bras, mais à Toulon et Trans-en-Provence. Un Castellan Marius figure bien sur le monument aux morts et les plaques commémoratives au cimetière de Trans, mais sur les 43 monuments aux morts de Toulon qui commémorent la

---

<sup>118</sup> Aups, Bras, Camps-les-Brignoles et surtout Seillans ont une conception très « inclusive », Carnoules, Les Mayons, Taradeau semblent limiter leur liste aux seuls résidents, natifs ou non, Méounes-lès-Montrieux aux seuls natifs encore résidents, quant à Montmeyan et Plan-de-la-Tour, il est difficile de percevoir la logique qui a présidé à l'établissement de la liste.

<sup>119</sup> Deux fiches sont des « doublons » concernant un sous-lieutenant de Mons ayant servi au 10<sup>ème</sup> RI et décédé le 24 avril 1915 au bois d'Ailly dans la Meuse, mais comme elles divergent légèrement, l'une ne porte que son année de naissance, 1879, quand l'autre donne la date du 16 mai 1879, elles sont maintenues toutes les deux dans la base.

<sup>120</sup> A.D. Var, Etat-civil, Aups, registre des naissances 1897-1902, 7 E 7/54.

première guerre mondiale<sup>121</sup>, aucun ne porte le nom de Castellan Marius. Un nombre conséquent d'entre eux ne porte aucune liste nominative et ne présente qu'une dédicace collective du type « *Aux enfants du quartier de...* ». Toutefois dans l'enceinte du stade Mayol une stèle privée érigée par l'Union sportive porte le nom de Castellan, mais sans indication de prénom. Deux monuments, situés place Hardoin dans le quartier Dardennes et place Martin Bidouré sur l'avenue du XV<sup>ème</sup> corps, mentionnent un « *Castel Marius* ». La probabilité que l'un de ces lieux évoque la mémoire de Marius Marcel Castellan né à Bras est très faible, mais pas nulle. Aux questions d'homonymie et de prénom s'ajoutent parfois des questions plus étonnantes d'écriture des noms. Si souvent elles ne sont pas trop complexes à résoudre, double ou simple consonne<sup>122</sup>, parfois elles sont plus déroutantes. La colonne du monument aux morts des Mayons porte les noms de deux frères, Lonjon Fernand, déjà évoqué, et Lonjon Léopold nés au village respectivement en 1891 et 1883. Un troisième frère, Anicet né en 1886, a lui aussi été jeté dans la guerre, mais il a survécu. La question pour cette fratrie est de savoir si le patronyme est Lonjon, comme l'indique le monument aux morts, ou Nonjon, comme l'indique certaines sources. Le S.H.D. a bien une fiche pour Lonjon Léopold, mais aucune pour Lonjon Fernand. Par contre il en existe bien une pour Nonjon Fernand. Quelques recherches dans les archives de l'État-civil permettent de résoudre la contradiction<sup>123</sup>. C'est le père des garçons qui est à l'origine de celle-ci, du moins la transcription de son nom par les services de la mairie à plusieurs étapes de sa vie. L'absence d'une partie des registres ne m'a pas permis de retrouver son acte de naissance, toutefois en 1873 lors de son mariage avec Latoux Marie Amélie, la mère des trois garçons, leurs actes de naissance faisant foi, il est désigné sous le nom de Nonjon Antoine Irénée. En 1883, lors de la naissance du premier des fils, le nom inscrit est Lonjon Irénée Antoine, et l'enfant porte officiellement le prénom de « *Léopol [sic] Jules* ». En 1886 lors de la naissance d'Anicet c'est la même transcription qui est effectuée, mais en 1893 à l'occasion de la naissance de Fernand le nom redevient « *Nonjon* » et le prénom « *Antoine Irénée* ». Au-delà des vicissitudes « orthographiques » et des difficultés qu'ont pu éprouver les communes à dresser la liste des décédés à une période où l'accès à la documentation était bien moindre qu'aujourd'hui, il n'en reste pas moins que des « politiques mémorielles » ont été à l'œuvre, donc que des choix ont été opérés pour retenir tel ou tel soldat, et non tel autre.

Aux Mayons aucun natif non-résident n'est mentionné sur le monument aux morts, a contrario deux résidents non natifs y figurent. La dédicace « *Morts pour la patrie* » s'adresse donc à ceux vivants dans la commune. C'est également partiellement le cas à Méounes-lès-Montrieux où aucun natif non-résident n'apparaît sur la liste du monument, mais où seul deux résidents non-natifs sont mentionnés. Montmeyan présente un cas plus complexe. La dédicace « *La commune de Montmeyan à la mémoire de ses enfants morts pour la patrie* » est plus difficile à comprendre à la lecture de la liste des 13 noms qui est inscrite sur le monument aux morts. Les natifs résidents y figurent tous, mais les natifs non-résidents ne sont que 5 sur les 10 qui figurent sur la liste dressée à partir des matricules et confirmée par le S.H.D. Les résidents non-natifs ne sont pas nommés du tout. Lors du centenaire de la guerre, une plaquette éditée sous l'égide de la mairie ajoute un quatorzième nom<sup>124</sup>, Rouvier Marius, mais ne revient pas sur les « absences » bien que son auteur précise avoir utilisé, entre autres, les ressources des archives départementales et du S.H.D. Rouvier Marius est né à Montmeyan mais n'y réside plus puisque son acte de décès est dressé à Aix en Provence. J'ai un temps pensé qu'il s'agissait pour la mairie de « corriger » un oubli dans une fratrie, la liste mentionnant un Rouvier Félix. Ce n'est pas le cas, les deux hommes n'ont pas de parents communs, ni même de grands-parents. Une famille est montmeyannaise depuis au moins le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle quand l'autre ne s'est établie au village qu'à la fin du siècle. L'ajout tardif de ce quatorzième nom se justifie pleinement, mais le maintien sous silence des autres noms est plus étonnant. Dans d'autres communes il est possible de discerner des choix évidents, sans pour autant pouvoir tous les expliquer clairement. C'est le cas à Camps où trois noms figurent sur le monument et la plaque de la mairie dont les liens avec le village sont peu clairs. Inversement, les noms de six soldats

<sup>121</sup> Toulon ne compte pas moins de 75 monuments aux morts pour l'ensemble des conflits contemporains, dont trois sont consacrés au seul amiral Victor Sénès, un au capitaine et héros de l'aviation Georges Guynemer et un au jeune Désiré Bianco, embarqué clandestinement sur *La France*, le transport qui emmenait le 58<sup>ème</sup> RIC vers la péninsule de Gallipoli, et mort le 8 mai 1915 lors de l'attaque sur Sed Ul Bahr.

<sup>122</sup> C'est le cas pour Clément Sigalas (A.D. Var) ou Sigallas (S.H.D.) de Plan-de-la-Tour, dont le nom ne figure pas sur le monument communal, ou encore de Faroppa Marcelin (A.D.) ou Marcellin (S.H.D. et monument) de Méounes-lès-Montrieux.

<sup>123</sup> A.D. Var, État-civil, Les Mayons, registre des mariages 1869-1875, 2 MI EC2035R1, registres des naissances 1883-1899, 7 E 79/10, et 1890-1896, 7 E 79/11. Les registres couvrant la période de 1793 à 1845 sont manquants dans les collections des archives départementales.

<sup>124</sup> [http://sd-g1.archive-host.com/membres/up/fc75fa4eb61e2933d14cbf2f92841514b1f3ee9a/14\\_Enfants\\_de\\_Montmeyan.pdf](http://sd-g1.archive-host.com/membres/up/fc75fa4eb61e2933d14cbf2f92841514b1f3ee9a/14_Enfants_de_Montmeyan.pdf)

n'y figurent pas qui pourtant ont un lien avec la commune. Le Bouilleur de Courlon Louis, Ortigue Emile et Paul Pellat appartiennent aux listes dressées tant pour le monument que pour la plaque commémorative de la mairie, même si le premier, nous l'avons vu, a été ajouté a posteriori à l'érection du monument. C'est trois hommes n'ont pourtant qu'un lien très distant avec le village, voire pas de lien du tout. Le sous-lieutenant Le Bouilleur de Courlon, qui se prénomme Pierre Pascal Ernest Louis, est né à Aix-en-Provence le 25 avril 1886. Les registres matricules indiquent Garéoult comme lieu de résidence de la famille et le 53 cours Mirabeau à Aix comme une adresse personnelle. Les six recensements qui vont de sa naissance à la veille de la guerre ne stipulent jamais qu'il ait résidé à Camps. Ni son père, ni sa mère ne sont nés à Camps, toutefois, pour les besoins d'une autre recherche, en consultant la matrice cadastrale de la commune j'ai relevé le nom de la famille pour une propriété que « *les héritiers* » n'ont conservée qu'une courte période, de 1889 à 1892, et qui sort de l'ordinaire puisqu'il s'agit d'une chapelle et d'un tombeau<sup>125</sup>... Emile Ortigue est né à Solliès-Toucas le 30 mai 1891. A la veille de la guerre, en février 1913, il signale aux autorités militaires qu'il réside désormais au 52 boulevard de Strasbourg à Toulon. Lui non plus n'a jamais résidé à Camps durant sa jeunesse, mais sa famille y est très implantée tant d'un point de vue économique que politique. Etudiant en droit, Emile Ortigue est le dernier d'une lignée de juristes, son père étant avocat et son grand-père avoué<sup>126</sup>. Son arrière-grand-père paternel, Jean Joseph Ortigue était fabricant de chapeaux au début du XIX<sup>ème</sup> siècle et l'on connaît l'importance économique qu'a eu la chapellerie dans la commune et ses environs durant tout ce siècle. D'autre part il compte dans ses ascendants plusieurs anciens maires, mais aussi chapeliers, de la commune. Son grand-père, François Magloire est le frère d'Aimé Marius Benjamin Ortigue qui fut maire de 1856 à 1860, quant à sa grand-mère paternelle, Louise Marie Augustine Boyer, elle est la fille de Toussaint Jean-Baptiste Boyer qui a dirigé la municipalité de 1846 à 1853, puis de 1865 à 1870<sup>127</sup>. A l'évidence la famille a tenu à ce que la mémoire du jeune homme, engagé volontaire de 1909 à 1913 avant d'être rappelé sous les drapeaux par, et pour, la guerre, soit honorée dans le berceau de ces deux principales branches. Reste l'énigmatique cas de Paul Pellat. Dans les fichiers du S.H.D. quatre soldats seulement répondent à ce patronyme. Aucun n'est Varois. Deux sont nés dans les Bouches-du-Rhône, les autres dans les Alpes-Maritimes et l'Isère. Leurs actes de naissance ne signalent aucun lien avec Camps. Aucun d'eux n'a fait transcrire son décès dans la commune et les registres matricules ne compte que deux soldats nommés Pellat, de Toulon et de la Seyne, mais avec un autre prénom et qui, plus est, ont survécu à la guerre. Les diverses sources archivistiques, délibérations du conseil municipal, recensements de population, matrices cadastrales, tables décennales de l'état-civil... ne semblent pas avoir conservé de traces d'une famille Pellat à Camps. Qui était donc cet homme ? Pourquoi son nom figure-t-il sur le monument aux morts ? Ces questions restent pour moi, et pour l'instant, sans réponse.

Si les raisons qui pourraient expliquer la présence du nom de Paul Pellat sur le monument aux morts de Camps nous demeurent obscures, celles qui président à l'inscription des noms de Pierre Le Bouilleur de Courlon et Emile Ortigue sont par contre assez claires : l'influence importante d'une famille ou d'un réseau de relations dans la vie de la communauté villageoise. Ce sont peut-être des raisons du même ordre, mais inversées, qui expliquent l'absence de six noms<sup>128</sup>. Cinq d'entre eux, Félicien Archier, Victorin Boyer, les frères Honoré et Marius Garcin et Lucien Michel sont des natifs de Camps et des fils d'ouvriers chapeliers, nés dans d'autres communes et ayant quitté Camps suite au déclin qu'a connu l'industrie chapelière à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le sixième, Joseph Fiore est né à Marseille, il est le fils d'un bûcheron italien né en 1862 à San Giori (Italie), c'est du moins ce que suggèrent les sources<sup>129</sup>. Le recensement de 1911 fait mention à un certain Fiori Antoine, veuf, et, lors de son inscription dans les registres militaires en 1907, Joseph Fiore déclare que son père se prénomme Michel Antoine, qu'il est cultivateur et veuf. Le rédacteur du matricule ajoute que Joseph est «  *fils d'étranger* ». Certes de minimes divergences existent entre les deux profils paternels, mais l'ensemble semble correspondre. La « francisation » du nom de famille de « *Fiori* » en « *Fiore* » est peut-être le fait de

<sup>125</sup> A.D. Var, matrices cadastrales, Camps-la-Source, Matrice des propriétés foncières bâties, Cases 1 à 344, 1882-1913, 3 Pp 481, case 304.

<sup>126</sup> A.D. Var, État-civil, Camps-la-Source, registre des naissances mariages et décès, 7 E 32/8 1813-1822, 7 E 32/10 1833-1842, 7 E 32/13 1853-1857 et 7 E 138/14 1883-1892, actes de naissance d'Emile Ortigue, de son père et de ses grands-parents paternels.

<sup>127</sup> La famille Boyer représente une véritable « dynastie » municipale à Camps-les-Brignoles, cinq de ses membres cumulant neuf mandats comme premier édile entre 1808 et 1870.

<sup>128</sup> J'avais initialement retenu sept noms. Le septième, Marius Sabas, s'est in fine révélé être natif de Comps-sur-Artuby comme le confirme son acte de naissance, les graphies manuscrites de Comps et Camps m'ayant trompé ainsi que ceux chargés de la saisie des bases d'indexation des registres matricules aux A.D. Var et des fiches du S.H.D. A.D. Var, État-civil, Comps-sur-Artuby, registres des naissances et des décès, 7 E 47/28, 1883-1889.

<sup>129</sup> A.D. Var, recensement de population, Camps-la-Source, 1911, 6 M 136 et registres matricules, 1 R 869.

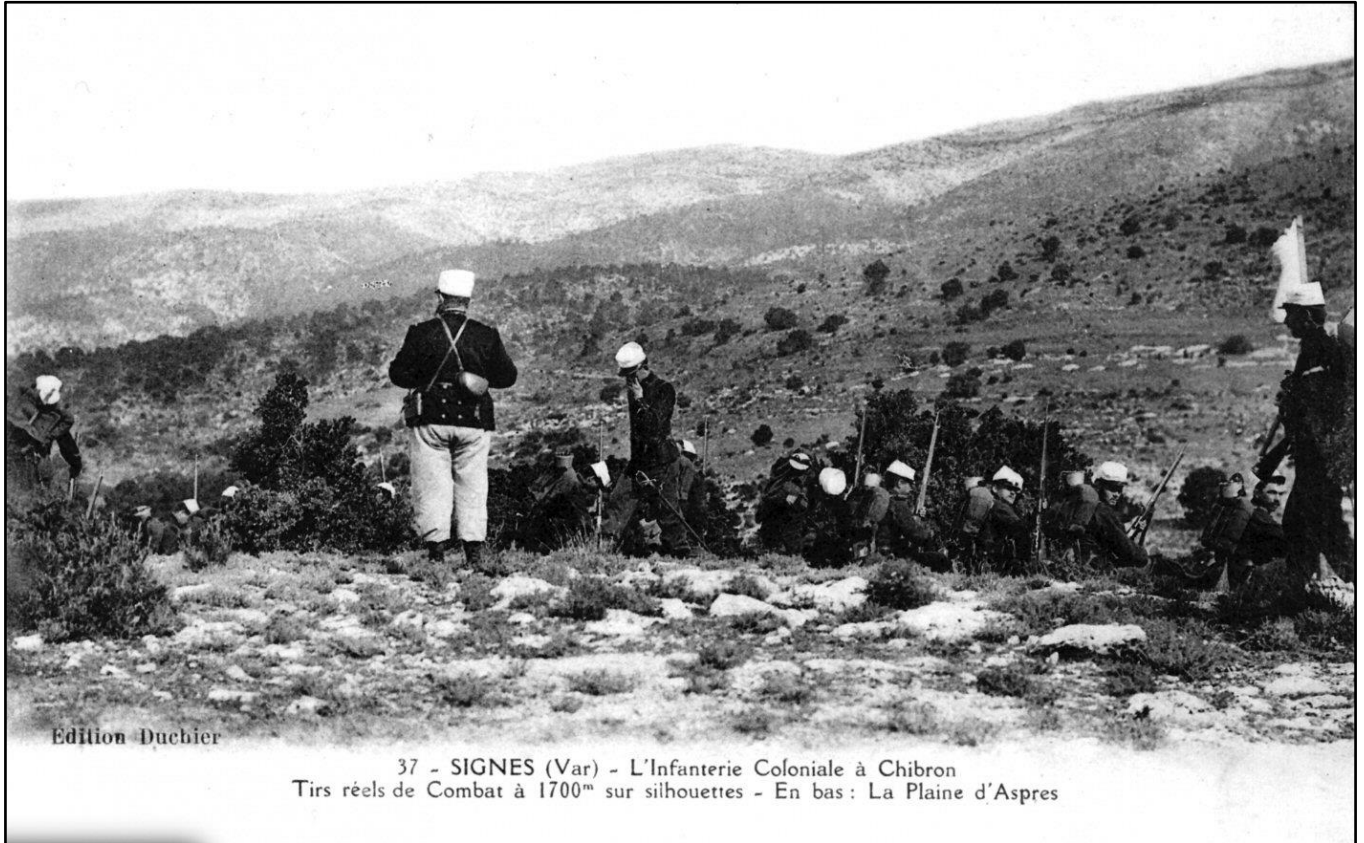
Joseph, à moins qu'il ne s'agisse d'une décision arbitraire des autorités militaires. Quoiqu'il en soit, ces six hommes d'origine sociale plus modeste, dont l'implantation dans la commune fut assez brève et peu profonde, n'ont pas bénéficié des mêmes relais d'influence que leurs trois « frères d'armes ». L'absence de leurs noms sur le monument aux morts et la plaque commémorative de la mairie résulte à la fois du jeu social et de l'accès à l'information. Le cas d'un soldat, qui m'avait de prime abord « échappé », éclairera le propos. Il s'agit de Félix Gueit. Il n'est pas né à Camps, mais à Besse-sur-Issole en 1877 et réside à Marseille vingt ans plus tard lors de son enregistrement par l'armée. En 1905, il entame un vaste remue-ménage qui le conduit successivement à Carpentras, ensuite à Châteauneuf, puis à Camps en août 1907. Dès janvier 1908 il reprend ses pérégrinations pour gagner Ollioules, puis La Seyne et enfin Saint Tropez en novembre 1913. Mais lors de la mobilisation il donne comme instruction de transcrire son décès, s'il survient, à Camps d'où sa famille est en partie originaire<sup>130</sup>. A l'évidence, sans ce choix, son nom ne figurerait pas sur le monument aux morts. Il n'a vécu que cinq mois à Camps, sa famille est assez modeste et n'aurait pu eu l'influence des familles Pellat, Ortigue ou Le Bouilleur de Courlon, pour faire inscrire son nom sur le monument. La connaissance qu'a eu la municipalité de son décès est bien à l'origine de son inscription parmi les « *morts glorieux* » de Camps. Les six « absents » n'avaient pas une influence moindre à celle de Félix Gueit, au contraire peut-être, mais la municipalité n'a pas eu connaissance de leur décès. Figurer ou non sur le monument relève bien, à Camps au moins, d'un équilibre délicat entre connaissance et influence.

Les bouleversements qu'a induit la première guerre mondiale dans les communautés rurales varoises, dont celle de Camps-la-Source, vont donc bien au-delà de ce que la liste des soldats morts laisse entrevoir. Cette liste est elle-même particulièrement difficile à dresser et aucune source n'est infaillible sur ce point, seuls de patients et minutieux recoupements permettent d'approcher la véracité. Cependant lorsque l'on cherche à comprendre les parcours individuels des soldats, les registres matricules, nonobstant leurs limites, demeurent les outils les plus précieux au même titre que les récits autobiographiques. Mais, saisissant de manière beaucoup plus ample « *les générations sacrifiées* » que les récits, ils permettent une étude à la fois individuelle et collective des soldats ayant participé à la première guerre mondiale. En rompant les équilibres, parfois précaires, qui régissaient le fonctionnement de ces communautés, la guerre a mis en exergue un certain nombre de leurs fragilités, en premier lieu l'état parfois déplorable de la santé des habitants. Comme une majorité de Français, les Varois étaient mentalement peu prêts à la guerre, et physiquement nombre de jeunes hommes remplissaient à peine les critères minimums pour faire des soldats. Guère épargnés dans les premières semaines de combats, ces soldats ont proportionnellement payé un tribut plus lourd que ceux venus d'autres régions françaises, l'ouest en particulier. Épuisées par quatre longues années d'efforts au front comme à l'arrière, les populations des dix communes semblent avoir trouvé dans la célébration de la mémoire des soldats tués une forme d'apaisement. Ce faisant elles ont aussi laissé dans l'ombre celles et ceux qui, bien qu'également victimes de la guerre, lui avaient survécu. D'anciennes élites politiques et économiques, dont la position déclinait depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, ont ainsi pu reprendre une place plus centrale et plus influente dans le jeu social et politique municipal.

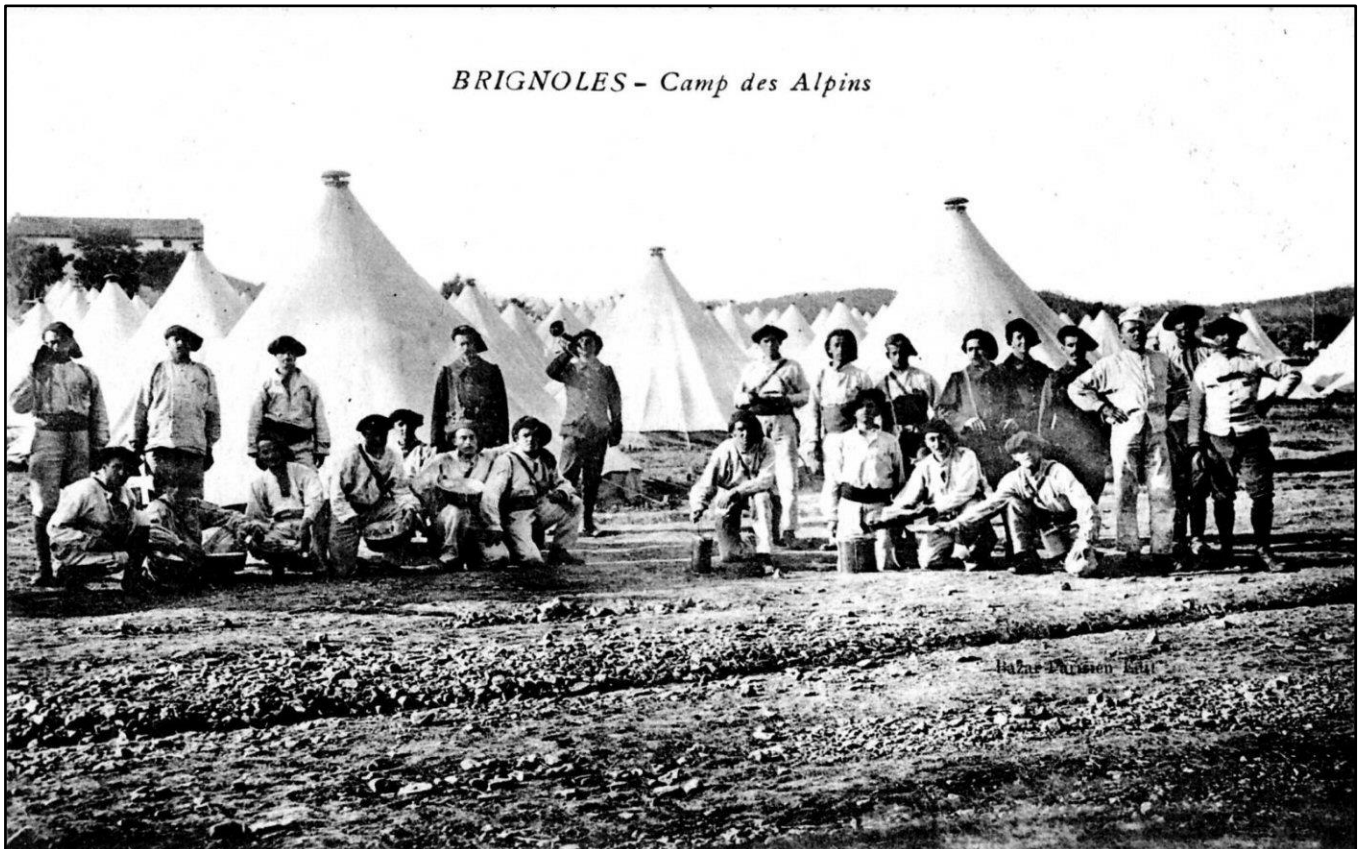
Frédéric Ghesquier-Krajewski  
Janvier 2023, Sisteron

---

<sup>130</sup> A.D. Var, registres matricules, 1 R 810, État-civil, Besse-sur-Issole, registre des naissances mariages et décès, 7 E 19/19, 1873-1877 et S.H.D. « *Morts pour la France* »



A.D. Var, 2 Fi Signes 14, début du XX<sup>ème</sup> siècle.



A.D. Var, 2 Fi Brignoles 62, 1904



A.D. Var, 2 Fi Toulon 726, 1905.



A.D. Var, 41 Fi Draguignan 7, Chasseurs alpins, portrait de groupe, 1914-1918.

Le képi et les pointes de col de l'officier portent le numéro 7, pour le 7<sup>ème</sup> BCP. C'est également le cas pour le sous-officier à sa droite. Par contre le fait que les autres soldats et gradés portent le numéro 47, ainsi que les visages plus mûres de ces hommes, indiquent qu'il s'agit du bataillon de réserve formé lors de la mobilisation.

# ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



## ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le *dimanche 2 Août 1914*

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages coloriées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

**1° à l'ARMÉE DE TERRE** y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

**2° à l'ARMÉE DE MER** y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

*Le Ministre de la Guerre,*



*Le Ministre de la Marine,*



IMPRIMERIE NATIONALE - 1-11-1914



A.D. Var, 29 Fi 66, 1916.



A.D. Var, 41 Fi Draguignan 2.



A.D. Var, 41 Fi Draguignan 3, 1917.

On notera parmi les recrues, plus nombreuses et plus joyeuses qu'en 1915, la présence des drapeaux de la marine britannique (1<sup>er</sup> rang) et de l'Italie (4<sup>ème</sup> rang).



A.D. Var, 41 Fi Draguignan 21, prise d'armes aux casernes Chabran, octobre 1915.

Le soldat en train d'être décoré et celui à sa droite portent le numéro 7 sur les pointes de leur vareuse. Le premier porte le numéro 14, qui correspond au BCP stationné à Grenoble. Derrière lui, en partie caché, le soldat appartient à une unité non identifiée et a le bras gauche amputé.



A.D. Var, 41 Fi Draguignan 40, 1914-1918.

Sur ce cliché, les soldats blessés proviennent d'unités diverses, le 7<sup>ème</sup> BCP, mais aussi les 6<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> (Nice et Annecy) et le 30<sup>ème</sup> RI (également stationné à Annecy).



ECPAD : SPA 11 OS 198 : © Charles Winckelsen/ECPAD/Défense. Près [de] l'Hartmannswillerkopf (Alsace).  
Camp Jean Perrin. La salle d'opérations 10 novembre 1917.



BNF Gallica : FRBNF41074146 : Dans la Somme, drapeau du 4<sup>ème</sup> colonial, retour de la ligne de front  
[photographie de presse] / [Agence Rol], juillet 1916.



ECPAD : SPA 7 AO 2218 : © Roger Le Baron/ECPAD/Défense. Sedd-El-Bahr.  
Cimetière ambulance numéro 2, vue générale 25 août 1919.

OFFICE NATIONAL DES PUPILLES DE LA NATION

MANIFESTATION NATIONALE  
en l'honneur  
DES PUPILLES DE LA NATION  
2 Novembre 1919

AUX PUPILLES DE LA NATION

LOI

DU  
27 Juillet 1917

Art. 1<sup>er</sup> La France  
adopte  
les orphelins  
dont le père  
la mère, ou le  
soutien de famille  
a péri  
au cours de la  
guerre de 1914  
victime  
militaire  
ou  
civile  
de l'ennemi



LOI

DU  
27 Juillet 1917

.... La Nation  
affirme  
son devoir  
de  
sollicitude  
et de protection  
envers  
les Pupilles:  
elle leur accorde  
en cas de besoin  
des subventions  
d'entretien,  
d'apprentissage  
et d'éducation

LE BAISSER DE LA FRANCE

E. COLE A. Douanes et M. de Beureys.

*"Ils ne sont plus Orphelins puisque  
la Patrie les a recueillis dans son sein maternel"*

(Extrait du discours prononcé par Crozet à la Convention - 20 Septembre 1793)

OFFICE NATIONAL DES PUPILLES DE LA NATION  
3, Avenue de la Gare - PARIS

A.D. Var, 112 Fi France 15, 1917.